

Institut d'ethnologie
Faculté des lettres et des sciences humaines
■ Rue Saint-Nicolas 4
■ CH-2000 Neuchâtel
■ <http://www.unine.ch/ethno>

Jacopo STORARI
Viale Attilio Tarchini 39A
6828 Balerna
+41 (0)79 308 52 80
jacopo.storari@unine.ch

Jacopo STORARI

« CECI N'EST PAS UN JARDIN ! »

Une ethnographie du traitement des restes du passé industriel des Gorges de la
Breggia

Mémoire de licence en ethnologie

date de soutenance : 30 octobre 2015

directrice du mémoire : Mme Ellen Hertz

membre du jury : M. Octave Debary

RÉSUMÉ

Ce travail de mémoire porte sur un projet dit de « *requalification* » d'un site industriel connu sous le nom de *Saceba*, situé dans la Suisse méridionale et plus précisément dans les Gorges de la rivière Breggia. En 2001, a été inauguré le Parc des Gorges de la Breggia dont la vocation est de valoriser le patrimoine géologique, paléontologique, mais également historique des Gorges de la Breggia. De ce fait, la cimenterie *Saceba* s'est retrouvée au cœur d'un parc naturel régional. Après la fermeture de la cimenterie advenue en 2003, toute une série de débats concernant son futur a vu le jour. Certains acteurs sociaux impliqués de près ou de loin dans sa gestion voulaient la détruire, d'autres la recycler afin d'y installer diverses activités productives, et d'autres encore la conserver en tant que témoignage historique. Finalement elle a été partiellement conservée et intégrée au patrimoine historique du parc.

Le but de la présente recherche est de cerner la genèse du projet de requalification, la conséquente « *intégration de la cimenterie au patrimoine du parc* » et comment le « *site requalifié* » est-il perçu par divers acteurs sociaux forts hétérogènes qui fréquentent le parc. J'analyserai la transmutation de la *Saceba* en objet patrimonial non seulement en tant que processus, mais en tant que « rite d'institution » (Bourdieu 1982) qui instaure une ligne de partage entre « ceux que ce rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas » (1982 : 58).

La première partie traitera de l'histoire des lieux et des objets qui sont investis aujourd'hui par les acteurs sociaux auxquels je m'intéresse. Il convient de souligner que c'est aussi l'histoire partielle des gens et des institutions qui se sont appropriés de ces lieux et de ces objets dans le passé. La deuxième partie consistera en le noyau de la recherche, à savoir l'analyse des différentes significations assignées à la *Saceba* en tant qu'objet inséré dans le contexte du Parc des Gorges de la Breggia. En outre, je me concentrerai sur les diverses initiatives visant la destruction, la conservation ou le recyclage de cet artefact. Enfin, la troisième et dernière partie se concentrera sur les changements induits par la patrimonialisation.

Je tiens à remercier mes parents, mon frère et mes proches pour leur soutien inconditionnel. Toutes les personnes qui m'ont accordé leur temps et leur confiance pendant mes expériences de terrain et la réalisation de ce travail. Je remercie sincèrement Ellen Hertz qui m'a suivi tout au long de mes parcours et qui a été présente avec ses conseils, ses critiques et ses encouragements. Pour finir, je tiens à remercier Fassaleh pour sa présence et ses précieuses relectures.

TABLE DES MATIÈRES

RESUME	1
INTRODUCTION	7
METHODOLOGIE	14
CHAPITRE I : REGARDS VERS LE PASSE	20
UNE HISTOIRE PARTICULIERE	20
UNE HISTOIRE CONFLICTUELLE	23
CHAPITRE II : LES CHEMINEMENTS VERS LA PATRIMONIALISATION	30
ENTRE ONTOLOGIE FONDAMENTALE ET ONTOLOGIE APPLIQUEE	30
TOUT DOIT DISPARAITRE	31
UN PAYSAGE SANS MEMOIRE EST-IL POSSIBLE ?	35
LES EFFORTS DE LA PATRIMONIALISATION	43
L’EVALUATION DES RESTES ET LA PERCEPTION ESTHETIQUE	47
CHAPITRE III : DIFFERENTES FORMES D’APPROPRIATION	52
LE TRAVAIL DE CERTIFICATION	52
L’ESTHETIQUE DES RUINES	53
DES NOUVEAUX REGARDS SUR LES GORGES DE LA BREGGIA	60
CONCLUSION	64
REFERENCES	67
BIBLIOGRAPHIE	67
SOURCES EDITEES	74
EN LIGNE	75
ANNEXES	77

« Rien ne reste identique à soi-même. Rien n'est jamais identique à quoi que ce soit d'autre »
(Howard S. Becker 2002, p.152).

INTRODUCTION

Le “patrimoine” est un sujet qui a été largement traité dans le monde des sciences sociales et il a pris toute sa place dans les recherches académiques qui valorisent une certaine interdisciplinarité. Dans les dernières années on assiste à la production d’une multitude de recherches, de publications, de colloques, d’événements et d’expositions qui portent sur les “pratiques patrimoniales”¹. La littérature abondante qui traite de ce sujet pourrait insuffler le pressentiment qu’une étude ultérieure n’aboutirait qu’à la répétition des résultats des recherches antérieures. Toutefois, je considère qu’il ne faudrait pas renoncer à un sujet d’étude parce que d’autres l’ont déjà abordé. Après avoir attaqué frontalement « l’erreur d’interprétation persistante de l’idée que se fait Kuhn [1970] de la « révolution scientifique » (Becker 2002 : 151), Howard S. Becker explique qu’il ne faudrait pas négliger un sujet parce que quelqu’un d’autre l’a déjà étudié :

« Il faut considérer en fait, et c’est là une ficelle bien utile, que lorsqu’on entend dire, ou que l’on s’entend dire soi-même, que tel sujet ne vaut pas la peine d’être étudié parce que ça a déjà été fait, cela signifie justement que le moment est venu de commencer à travailler dessus [...] « étudier la même chose » consiste en fait souvent à ne pas étudier du tout la même chose, mais juste une chose que les gens ont décidé d’appeler du même nom » (2002 : 152).

C’est ainsi qu’en suivant les conseils de Howard S. Becker j’ai décidé de concentrer mon travail de mémoire sur les activités qui ont lieu dans le Géo-Parc des Gorges de la Breggia et, plus précisément, sur les activités de gestion, de traitement et d’appropriation des restes du site industriel connu sous le nom de *Saceba* ou *ex-Saceba* qui se trouve au cœur du parc.

Le Géo-Parc des Gorges de la Breggia, situé dans la Suisse méridionale², est publicisé comme « *le plus petit parc naturel de Suisse* »³. La Fondation du parc existe depuis 1986, le parc a été institué en 1998 et a été inauguré en 2001. Il est inscrit dans l’Inventaire fédéral des sites et des monuments d’importance fédérale (IFP1803), et dans l’Inventaire des géotopes

¹ À ce propos voir Hertz et Chappaz-Wirthner (2012) ; Rautenberg et Tardy (2013).

² Voir annexe 1 et 2.

³ Tous les entretiens qui ont été réalisés dans le cadre de mon travail de mémoire se sont déroulés en langue italienne et ont été traduits ensuite en français par moi-même. Il en va de même pour toutes les autres sources d’information qui traitent du Parc des Gorges de la Breggia : textes ; articles de journal ; sites internet ; et cetera.

d'importance nationale⁴. Il s'étend le long de la rivière homonyme pour 1,5 kilomètres. Cet espace au débouché de la vallée de Muggio, modelé par le long travail érosif de la rivière, « expose une des séries stratigraphiques les plus représentatives des Alpes méridionales ». « Le patrimoine géologique et paléontologique » qui se trouve dans ce territoire est considéré, par différents acteurs sociaux que j'ai pu rencontrer, comme « exceptionnel » et le contexte naturel dans lequel il est inscrit « extraordinaire ». Cent-vingt millions d'années d'événements géologiques, entre le Jurassique inférieur et la moitié du Crétacé supérieur, peuvent être observés presque sans interruption (Oppizzi 2012 : 53). De ce fait, les affleurements rocheux sont considérés comme un « document exceptionnel ». En outre, la section entre le Jurassique et le Crétacé est la seule de son genre dans tout l'arc alpin à être si complète et elle constitue « un document d'intérêt scientifique considérable au niveau mondial »⁵.

À part « le patrimoine géologique et paléontologique exceptionnel », dans ce territoire existent plusieurs « témoignages historiques » : les restes d'un château médiéval (Château San Pietro); l'église de San Pietro connue sous le nom de Église Rouge et qui a été érigée en 1343 ; huit ponts appartenant à différentes époques ; un moulin et les restes de deux autres moulins qui témoignent l'importance qu'avait ce lieu pour la production agricole avant les années 1960 ; une brasserie qui date de 1899 ; un complexe industriel de fabrication du béton érigé au début des années 1960 et qui a arrêté son activité en 2003 ; et cetera. « La valeur patrimoniale » du territoire et de ces artefacts, excepté celle du site industriel, est reconnue depuis longtemps. À partir des années 1970, les Gorges de la Breggia ont été l'objet de différentes recherches et publications scientifiques dans les domaines de la géologie, de la paléontologie et des sciences historiques. En 2003, quand la cimenterie arrête définitivement son activité, toute une série de débats et de conflits portant sur son futur a vu le jour. En 2009, un projet appelé de « requalification », est approuvé par le Parlement du canton du Tessin. Grâce aux restes physiques de la Saceba, ce projet prévoit la création d'un « parcours didactique et de la mémoire » nommé « Parcours du béton ». Le but de ma recherche est de cerner la genèse du projet de requalification, la conséquente « intégration de la cimenterie au patrimoine du parc » et comment le « site requalifié » est-il perçu par divers acteurs sociaux forts hétérogènes qui fréquentent le parc.

⁴ <http://www.parcobreggia.ch/>

⁵ Voir annexe 3.

Au tournant des années 1990, on assiste à un changement paradigmatique dans les études qui se concentrent sur le patrimoine. La posture constructiviste, qui me semble être majoritaire en anthropologie pour l'Europe occidentale et pour le monde anglo-saxon⁶, va peu à peu devenir également majoritaire dans les recherches portant sur ce sujet. Avant on employait le « patrimoine » sous sa forme de concept pour se référer à une entité ontologique plutôt que relationnelle. On proposait donc une vision naturalisante du patrimoine. Selon cette approche la valeur patrimoniale résiderait dans l'objet même et pas « dans le regard qui est porté sur lui » (Hertz et Chappaz-Wirthner 2012 : 2). Au contraire, aujourd'hui les objets (considérés comme abstraits ou concrets, naturels ou nommés artefacts)⁷ ne sont plus conçus donc comme originellement et intrinsèquement « patrimoniaux », mais comme « le résultat d'un acte de mise en patrimoine, d'un cadrage institutionnel. Autrement dit, il [le patrimoine] est le produit du pouvoir performatif des institutions de la culture (officielles ou non) et non pas une matière première qui serait localisée quelque part en amont de ces mêmes institutions » (2012 : 2).

Cette idée était déjà en germe dans les textes pionniers d'Aloïs Riegl (1984), mais c'est seulement dans les années 1990 et 2000 que le concept de « patrimonialisation »⁸ va s'imposer dans le vocabulaire des scientifiques avec les travaux de chercheurs tels que Guy Di Méo (1995), Jean Davallon (2000) et Michel Rautenberg (2003). Je fais référence ici à la définition du concept de « patrimonialisation » proposée par André Micoud (2005) qui exprime de manière concise le changement de perspective opéré par l'idée constructiviste : « l'activité sociale consistant à faire être quelque chose qui prend nom et valeur de patrimoine » (2005 : 81).

Cette vision du patrimoine en tant qu'objet résultant d'une construction a conduit plusieurs chercheurs à dénoncer ce que l'historien anglais Robert Hewison (1987) a nommé « The Heritage Industry », c'est-à-dire les stratégies économiques ou politiques en œuvre dans les pratiques patrimoniales. On ne peut pas mentionner cette posture dénonciatrice sans évoquer les travaux de Bella Dicks (2000) et de Henri-Pierre Jeudy (2008). Dans son texte devenu célèbre, intitulé *La Machinerie patrimoniale*, Henri-Pierre Jeudy en arrivera même à parler d'une « arme du patrimoine » (2008 : 26). Afin de relativiser cette approche, tout en ne

⁶ Mais, comme le disent Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner (2012), « ne l'est certainement pas dans un cercle plus large » (2012 : 2).

⁷ Voir Lenclud (2007) pour la discussion de ces catégories.

⁸ Pour une discussion de ce concept, voir Hertz et Chappaz-Wirthner (2012).

voulant pas nier la pertinence et l'apport heuristique de ces différentes contributions, je cite le propos de Jean-Louis Tornatore (2010) portant sur ce qu'il considère comme « le point focal de la valeur patrimoniale » (2010 : 108), à savoir son actualité :

« La variation du couple patrimoine / transmission n'est-elle pas l'indice d'un jeu complexe entre production et réception qui justifie de prendre très au sérieux l'actualité du patrimoine et par conséquent de ne pas tomber dans le travers, malheureusement très couru, de la dénonciation ? [...] Mon approche se situe à l'opposé de celles qui réduisent assez grossièrement le patrimoine à une machinerie manifestant la propension excessive de l'Occident à la rumination rétrograde, à la pétrification et à la virtualisation des sociétés (Jeudy 2001). La réalité mérite mieux que ces spéculations convenues » (2010 : 108).

À part la posture dénonciatrice (et la dénonciation de la dénonciation) on trouve aussi, dans le monde anglo-saxon, une nouvelle association internationale qui brandit une posture critique envers le patrimoine⁹. Cette association valorise une approche interdisciplinaire et vise une intégration entre la perspective critique développée par les sciences humaines et sociales, et l'activité pratique des professionnels travaillant dans le domaine du patrimoine¹⁰.

Or, comme l'expliquent Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner (2012), tant dans la posture dénonciatrice que dans la posture critique, mais aussi chez les chercheurs qui évitent d'employer le mot patrimoine et, de manière générale, chez tous les chercheurs qui sont liés de près ou de loin à ce mot, il y a une ambivalence dans son usage. Après avoir abordé la difficulté qu'elles nomment « “le casse-tête des guillemets” » (2012 : 2) et après avoir fait un parallèle entre le concept de « patrimoine » et celui d'« identité »¹¹, ces auteures arguent que « le concept de patrimoine doit être laissé aux usagers ordinaires et exclu du langage scientifique » (2012 : 2). Le concept de « patrimonialisation » apparaît donc comme un concept approprié pour aborder l'étude d'un objet touchant au patrimoine :

« Il nous oblige à nous arrêter sur des processus dans toute leur contingence historique, à voir qui en sont les acteurs (gagnants *et* perdants), à quelle échelle ils opèrent, quelle est l'incidence des structures étatiques sur leur action, comment ils effectuent leurs choix, quels critères ils avancent pour définir la singularité ou la représentativité d'un objet ou d'une pratique, et quels sont les enjeux d'une telle qualification – à voir, en

⁹ À ce propos voir les sites internet de l'ACHS (Association of Critical Heritage Studies) et de l'Université de Göteborg : <http://criticalheritagestudies.org/> ; <http://www.criticalheritagestudies.gu.se/>

¹⁰ The Heritage Seminar ; Activities 2010-2012 :

http://www.criticalheritagestudies.gu.se/digitalAssets/1418/1418846_self-evaluation.pdf

¹¹ Voir Hertz et Chappaz-Wirthner (2012) ; Brubacker et Cooper (2010).

somme, que si le patrimoine a bel et bien une histoire, elle n'est pas celle qu'il met en avant mais celle de sa mise en avant » (2012 : 3).

Néanmoins, Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner montrent aussi que la « transsubstantiation » (2012 : 2) remplaçant systématiquement « le substantif chosifiant “patrimoine” par le substantif dynamisant “patrimonialisation”, voire par le pléonasme “processus de patrimonialisation” » (2012 : 3), pose également un certain nombre d'interrogations. Si ces deux auteures considèrent l'engagement dans « la bataille contre les forces obscures de la naturalisation patrimoniale » (2012 : 3) comme une entreprise noble, elles mettent également en garde le lecteur contre un risque induit par l'usage du concept de « patrimonialisation » :

« En focalisant notre regard sur le processus à l'œuvre dans la *fabrication du patrimoine*, elle tend à nous pousser vers une sorte de compulsion de répétition, où nous nous retrouvons à refaire éternellement, dans un contexte chaque fois différent, la même démonstration de ce que nous savons déjà : que le patrimoine est, justement, *fabriqué* ! Au déni de l'arbitraire à la base de chaque processus de patrimonialisation nous opposons, tels de traumatisés, le geste critique du dévoilement » (2012 : 4).

Selon le propos de Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner, le geste de démonstration du caractère construit du patrimoine devrait engager le chercheur à soulever d'autres types de questionnements : « l'intérêt de l'étude du patrimoine ne se limite pas au dévoilement des stratégies, des intérêts et des représentations des acteurs directement concernés, mais comprend également une analyse d'une transformation sociale plus globale » (2012 : 7). Le concept de « patrimonialisation » doit donc être reformulé à travers d'autres concepts et d'autres notions afin de proposer d'autres types de questionnement.

C'est à partir d'un rapprochement conceptuel mobilisé par Jean-Louis Tornatore (2004) et explicité par Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner (2012), que je vais élaborer mon analyse. Ces auteurs proposent de rapprocher le concept de « patrimonialisation » à celui de « rite d'institution » tel qu'il a été élaboré par Bourdieu dans sa lecture critique du rite de passage (1982) » (2012 : 5) :

« Si la patrimonialisation représente un rite de passage par lequel un objet, un paysage, une pratique passe le grade, reçoit son diplôme en patrimoine et quitte la vie sociale "ordinaire", alors en étudiant ce rite, nous nous plongeons dans sa liturgie, sa magie, ses chants et ses danses. Mais comme l'a souligné Bourdieu, ce regard

fasciné ne doit pas nous faire oublier que les rites d'institution n'existent pas tant pour distinguer un état d'avant de celui d'un après le rite lui-même, que pour distinguer ceux qui peuvent entrer dans le champ du rite de ceux qui en seront à jamais exclus. Autrement dit, étudier le phénomène de la patrimonialisation exige que nous gardions toujours un œil ouvert non seulement sur ce qui est érigé en patrimoine et / ou appelé à l'être, mais sur ce qui ne l'est pas ou pas vraiment parce que dépourvu ou insuffisamment pourvu des qualités requises pour accéder à cette distinction » (2012 : 5).

L'objet de la présente recherche est une entité complexe ayant fait l'objet, aux cours des années, de différents conflits et débats, d'interventions de conservation et de destruction, de traitements de mise en abîme et de mise en valeur, d'opérations de transmission et de relégation, d'appropriations multiples et d'interdictions concernant ses utilisations possibles. J'analyserai donc la transmutation de la *Saceba* en "objet patrimonial" non seulement en tant que processus, mais en tant que « rite d'institution » (Bourdieu 1982) qui instaure une ligne de partage entre « ceux que ce rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas » (1982 : 58). Pour ce faire, j'articulerai mon analyse en trois grandes parties.

La première partie traitera de l'histoire des lieux et des objets qui sont investis aujourd'hui par les acteurs sociaux auxquels je m'intéresse. Il convient de souligner que c'est aussi l'histoire partielle des gens et des institutions qui se sont appropriés de ces lieux et de ces objets dans le passé. Cette partie, qui se veut un essai d'anthropologie historique, est nécessaire pour contextualiser la période historique et pour cerner la spécificité de ce que P.P.M.¹² appelle « *l'expérience Saceba* ». Divers acteurs sociaux, que j'ai pu rencontrer pendant mes expériences de terrain, ont explicité à plusieurs reprises la singularité ou l'exceptionnalité de l'histoire de la *Saceba*. Fréquemment, ils ont même ouvert les conversations par cette remarque. Toutefois, cette première partie ne relève pas uniquement d'un essai de contextualisation historique, et donc d'un procédé méthodologique, ou du simple reflet de la hiérarchie narrative de plusieurs entretiens que j'ai pu réaliser. Elle possède également une valeur descriptive et analytique fondamentale, indispensable pour la suite de la recherche. Michel Rautenberg (2003) formule de manière éclairante la valeur analytique dont cette première partie se réclame (même si, comme le démontrera la suite du texte, ne lui est pas exclusive) :

¹² Je présenterai tous les acteurs sociaux que j'ai rencontrés pendant mes expériences de terrain dans le chapitre consacré à la méthodologie de ce travail.

« Tout comme Boyer (1986) la fait pour ce qui concerne la tradition, il faut plutôt nous demander en quoi un discours de mémoire peut nous renseigner sur les représentations de la véracité ; distinguer dans l'analyse ce que nous apprend le discours de mémoire qui concerne le fait et ce que ce discours nous apprend, à travers ses interprétations du fait, sur la société qui le produit. Ce qui revient à nous demander en quoi le discours de mémoire nous informe sur les conceptions de la vérité chez ceux qui le tiennent et, plus généralement, quel est le modèle de pertinence mis en jeu par la narration anamnésique ? Le travail ethnologique sur la mémoire recueille souvent plusieurs « vérités » qui peuvent s'affronter, se contredire sur l'interprétation d'un même objet historique. Chacune de ces vérités est le produit de traditions interprétatives fondées sur des présupposés heuristiques différents » (2003 : 29).

Les données empiriques mobilisées dans cette première partie sont tirées de plusieurs entretiens réalisés avec différents acteurs sociaux mais aussi de sources d'archive (textes, presse, émissions radios, et cetera). Ceci puisque, comme le dit toujours Michel Rautenberg : « En définitive, le croisement entre archives et mémoire collective nous informe surtout sur la complexité des relations que les hommes entretiennent avec le passé » (2003 : 30).

La deuxième partie consistera en le noyau de la recherche, à savoir l'analyse des différentes significations assignées à la *Saceba* en tant qu'objet inséré dans le contexte du Parc des Gorges de la Breggia. En outre, je me concentrerai sur les diverses initiatives visant la destruction, la conservation ou le recyclage de cet artefact. Je m'intéresserai particulièrement aux modalités de validation des choix concernant le traitement des restes du site industriel, aux activités permises et à celles interdites. Ces choix sont le résultat d'un agencement créatif qui puisse faire tomber d'accord, mais aussi exclure entre eux, les différents acteurs sociaux impliqués ou simplement concernés par la question du traitement des restes de la *Saceba*. Ces acteurs sociaux très hétérogènes attribuent à cet objet complexe diverses significations parfois même profondément contradictoires. En définitive, j'analyserai la manière dont les acteurs sociaux impliqués ou concernés par la question du traitement des restes de la *Saceba* cherchent de résoudre « le conflit des identités attributives » (Debarry et Turgeon 2007 : 5) afin d'opérer la transmutation de la *Saceba* en objet patrimonial. La *Saceba*, en tant qu'objet, aura toujours des vies multiples. En d'autres termes, elle lui seront toujours conférées plusieurs "identités". Cependant, le processus de patrimonialisation institue une ligne de partage entre celles qui peuvent continuer à participer à l'appropriation future de l'objet en question et celles qui ne peuvent pas. Autrement dit, la patrimonialisation permet de stabiliser la multiplicité identitaire de l'objet en fonction d'un seul fondement heuristique constitué par une autorité intronisée.

La troisième et dernière partie se concentrera sur les changements induits par la patrimonialisation. Dans un premier temps, il sera question d'interroger le travail de certification scientifique qui construit un lien avec le passé à partir du présent et qui, selon Jean Davallon (2000), fait « l'originalité du processus patrimonial » (2000 : 15). Ensuite, je me concentrerai sur les différentes activités et les diverses significations contemporaines qui prolifèrent et celles qui sont bannies du site rebaptisé « *Parcours du béton* » ou *ex-Saceba*. Je proposerai un questionnement portant sur la ligne de partage instituée par la patrimonialisation entre les activités permises dans le site *ex-Saceba* et celles qui sont interdites. Enfin, cette question m'emmènera à me confronter à la « capacité performative » (Hertz et Chappaz-Wirthner 2012 : 10) du patrimoine. Si la patrimonialisation instaure une ligne de partage entre « ceux que ce rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas » (Bourdieu 1982 : 58), une institution qui se fait dans le présent mais qui œuvre aussi dans le futur, offre conjointement une multitude de nouvelles possibilités. Ces dernières n'ont pas été prévues par le groupe de travail nommé par le Conseil d'État du canton du Tessin et auquel a été confiée la tâche de concevoir et de réaliser un projet d'intervention visant une « *requalification* » du site de la *Saceba*.

MÉTHODOLOGIE

À l'origine de cette recherche se trouve une petite enquête de terrain réalisée dans le cadre d'un cours d'ethnomuséologie. Le principe de l'exercice de description proposé par le professeur consistait en l'investissement d'un terrain de recherche et, la présentation, sous forme de travail écrit, d'une réflexion sur le phénomène que j'avais choisi d'analyser. Peu avant, en m'étant rendu dans les Gorges de la Breggia, j'avais découvert presque par hasard que la cimenterie *Saceba* était l'objet d'une « *requalification* » et j'avais pu observer les premiers résultats partiels de ce projet. Mû par l'intérêt des questionnements et des réflexions proposés dans le cadre du cours d'ethnomuséologie, et par le sentiment de surprise que le spectacle qui se présentait à mes yeux dans les Gorges de la Breggia avait suscité en moi, j'ai choisi pour sujet les activités de mise en patrimoine qui avaient lieu auprès du site industriel *Saceba*. Le but de mon travail était celui d'analyser les différentes significations que divers acteurs sociaux concernés de près ou de loin par le projet de requalification assignaient à la *Saceba* en tant qu'objet inséré dans le contexte du Parc des Gorges de la Breggia. Ensuite, j'ai

approfondi ma connaissance sur ce sujet en le choisissant également, une année après, comme sujet de recherche d'un cours de méthodes qualitatives en sciences sociales. Ceci m'a permis d'affiner ma méthodologie, de connaître des nouveaux aspects de ce phénomène et de rencontrer des nouveaux acteurs sociaux impliqués de près ou de loin dans le projet de requalification de la *Saceba*.

Les données résultant de mes expériences de terrain mobilisées dans ce travail ont été produites de manières très variées, selon une logique de la triangulation des méthodes. La triangulation consiste à multiplier les méthodes afin de comparer leurs résultats pour une compréhension profonde du phénomène en question. De plus, Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (2005) considèrent que « the combination of multiple methodological practices, empirical materials, perspectives, and observers in a single study is best understood, then, as a strategy that adds rigor, breadth, complexity, richness, and depth to any inquiry (see Flick, 2002, p.229) » (2005 : 5). Les sources principales de données servant de base à mon travail sont au nombre de trois.

La première source de données est constituée par une série d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de divers acteurs sociaux gravitant autour de la *Saceba* et du Parc des Gorges de la Breggia. Tout en ayant effectué différents nouveaux entretiens, je me suis également appuyé sur les entretiens réalisés pour les travaux que j'ai rédigé dans le cadre des cours d'ethnomuséologie et de méthodes qualitatives en sciences sociales. La grande richesse de ces premiers entretiens n'avait jusqu'ici pas encore été ni explorée ni exploitée. Tous les entretiens semi-directifs ont été menés auprès des personnes suivantes¹³ :

- P.P.M., chargée de la direction générale et de la direction administrative du projet de requalification. Elle est biologiste de formation et travaille au sein du bureau spécialisé dans les interventions d'aménagement territorial qui s'est occupé de la conception et de la réalisation du projet.
- G.F. et L.M., deux des guides du Parc des Gorges de la Breggia responsables des visites guidées et des activités didactiques.
- S.B. et A.M., deux visiteurs habituels du Parc des Gorges de la Breggia.

¹³ Divers intervenants m'ont prié de ne pas faire figurer leurs noms dans le présent travail, d'autres m'ont invité à faire l'exactly contraire et d'autres encore m'ont demandé d'employer uniquement leurs initiales. Par souci d'uniformisation et de clarté, j'ai décidé d'adopter le système des abréviations. Dans certains cas ce sont les abréviations des noms réels et dans d'autres cas ce sont les abréviations de pseudonymes.

- J.L., biologiste rattaché à l'Université de Neuchâtel menant une recherche scientifique dans le Parc des Gorges de la Breggia.
- N.P., géologue rattaché à l'Université de Lausanne menant une recherche scientifique dans le Parc des Gorges de la Breggia.
- G.Z. et F.G., deux artistes impliqués dans différentes activités qui ont lieu dans le Parc des Gorges de la Breggia.
- J.V., artiste-graffeur qui, dans le passé, a peint diverses œuvres sur les murs de plusieurs bâtiments et sur différentes structures de la *Saceba*.
- R.P., peintre qui habite depuis longtemps dans un des villages adjacents aux Gorges de la Breggia.

J'ai réalisé plusieurs entretiens avec certains de ces acteurs sociaux, notamment avec P.P.M., L.M., S.B., F.G. et R.P. Un défi méthodologique important est né du traitement des données relevant des entretiens réalisés avec P.P.M. Le problème que j'ai rencontré est celui du péril de tomber dans les pièges de ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan (1996) appelle la « généralisation abusive » (1996 : 11), et plus précisément la généralisation abusive « interne » à un terrain » (1996 : 11). P.P.M., chargée de la direction générale et de la direction administrative du projet de requalification, recouvre la figure de celui que Franck-Dominique Vivien (2005) appelle le « médiateur patrimonial » (2005 : 304)¹⁴. Cet auteur explique que la « médiation patrimoniale » est « une démarche qui vise à identifier des objets et des sujets de droits patrimoniaux et à élaborer une stratégie collective de gestion de l'environnement dans le long terme » (2005 : 303). En se penchant sur la question de la coordination des agents, il définit la figure du « médiateur patrimonial » de la manière suivante :

« À la lecture de la littérature qui traite de la gestion patrimoniale, on s'aperçoit que la figure du « médiateur patrimonial » est centrale dans la mise en œuvre de ce dispositif. Un peu comme le commissaire-priseur walrasien dans le modèle de concurrence parfaite, il apparaît comme le « bon génie » de la coordination des intérêts en présence, à la différence qu'il est nécessairement soumis aux pressions des pouvoirs en place et qu'il fait l'objet de tentatives de manipulation » (2005 : 303-304).

¹⁴ Franck-Dominique Vivien (2005) envisage la notion de patrimoine "naturel" parallèlement à celle de patrimoine (sous-entendu "culturel", au sens large). De ce fait, je considère que la « médiation patrimoniale » (2005 : 302) n'est pas uniquement spécifique à la patrimonialisation de l'environnement. Elle concerne également d'autres types d'objets qui sont ciblés par divers processus de patrimonialisation.

Cette définition peut être prolongée grâce au propos de Jacques Weber (2000) qui, concernant le « médiateur patrimonial », écrit :

« Le médiateur peut être un scientifique, de préférence en sciences sociales, comme il peut être un acteur politique, mais son appartenance disciplinaire ou professionnelle n'est pas le plus important. Les qualités requises sont la capacité d'écoute et de restitution des opinions, la capacité à légitimer les points de vue dans la négociation, surtout lorsque ceux-ci sont opposés. Il lui faut donc également une bonne capacité de synthèse » (2000 : 91).

Or, même s'il est évident que P.P.M. occupe un rôle privilégié pour fournir un avis d'expert sur le phénomène auquel je m'intéresse, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un seul avis. Il surgit donc une limite méthodologique importante. Pour dépasser cette limite, j'ai rencontré des informateurs multiples en accord avec le principe de triangulation (Olivier de Sardan 1995 : 12-13) : « Par la triangulation simple le chercheur croise les informateurs, afin de ne pas être prisonnier d'une seule source » (1995 : 12). Par la suite, j'ai organisé plus précisément ma recherche selon le principe de la « triangulation complexe » (1995 : 12). Jean-Pierre Olivier de Sardan explicite ce dernier de la manière suivante :

« La triangulation complexe entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. Il ne s'agit donc plus de « recouper » ou de « vérifier » des informations pour arriver à une « version véridique », mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives » (1995 : 12).

La deuxième source de données consiste en une série d'observations menées dans le Parc des Gorges de la Breggia. J'ai participé à des nombreuses visites guidées du parc et du « *Parcours du béton* ». J'ai également participé à divers événements ayant eu lieu dans le parc : conférences scientifiques ; expositions de différentes œuvres d'art ; concerts musicaux ; événements sportifs. En outre, je me suis rendu ponctuellement dans le parc aussi pour suivre des artistes et des scientifiques travaillant dans ce lieu. Enfin, j'ai fréquenté le parc pour observer comment les visiteurs s'approprient de ce lieu et pratiquent des activités multiples mais aussi pour suivre la suite des travaux du projet de requalification. Lors de ces observations, j'ai alterné entre deux postures différentes. D'une part, j'ai assumé la posture que Michael Angrosino (2009) appelle « complete observer » (2009 : 54). Je n'ai pas choisi

cette posture puisque, comme autrefois, « such a role was thought to represent a kind of ideal of objectivity » (2009 : 54), mais plutôt parce que mes observations faisaient partie de l'ensemble des « observations in public spaces » (2009 : 61). Dans d'autres cas, en me présentant comme un étudiant menant une recherche scientifique ou en étant reconnu en tant que tel grâce à divers acteurs sociaux qui connaissaient la raison de ma présence, j'ai donc atteint le statut où « the researcher is known and recognized » (2009 : 54) et j'ai assumé la posture qui en est conséquente. Aux observations du comportement et au relevé des conversations des visiteurs, des scientifiques, des artistes, et cetera, c'est ajoutée une abondance d'entretiens informels réalisés entre ces acteurs sociaux et moi. Par opposition aux entretiens, préparé à l'avance et menés de manière semi-directive afin de faire réagir les acteurs sociaux sur les sujets qui m'intéressaient, les entretiens informels laissaient libre cours à l'initiative des acteurs sociaux que je rencontrais. La spontanéité de ces échanges s'est relevée extrêmement riche. En permettant de limiter la tendance à trop diriger les échanges selon mes pensées et mes intérêts, elle a permis de soulever de nouveaux questionnements ainsi que faire émerger des nouveaux aspects de mon sujet de recherche que j'ignorais auparavant.

La troisième source de données est le résultat de la consultation de divers documents, ainsi que de matériels visuels et sonores. Les documents proviennent du Centre de consultation des Gorges de la Breggia, dont une sélection se trouve dans un ouvrage dirigé par Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (2012). J'ai également consulté divers articles de journaux que j'ai moi-même collectés ainsi que d'autres articles de journaux possédés par certains acteurs sociaux que j'ai pu rencontrer. Plusieurs programmes radios et télévisés, traitant de différents aspects du parc et de diverses événements ayant eu lieu à son intérieur, font aussi partie de mon corpus de données. Enfin, des photographies prises par moi-même ou prises par d'autres acteurs sociaux que j'ai pu rencontrer, sont également mobilisées dans le cadre de ce travail.

J'ai donc mobilisé différents outils afin de mener mon enquête de terrain, à l'instar du chercheur « bricoleur » décrit par Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (2005) : « The qualitative researcher as *bricoleur*, or maker of quilts, uses aesthetics and material tools of his or her craft, deploying whatever strategies, methods and empirical materials are at hand (Becker, 1998, p. 2) » (2005 : 4). En outre, ces auteurs soulignent le fait que, dans le cas d'une recherche menée en employant des méthodes qualitatives à la manière du chercheur

« bricoleur », « choices regarding which interpretive practices to employ are not necessarily made in advance » (2005 : 4). En effet, les entretiens semi-directifs constituaient l'origine de mon travail, quand les autres méthodes se sont imposées au fur et à mesure que la recherche avançait. L'analyse des nouvelles données, récoltées grâce à la mise en place d'autres méthodes, soulevait d'autres questionnements qui nécessitaient un retour sur le terrain, et ainsi de suite. Ceci a dégagé des allers-retours constants entre le travail de terrain et le travail d'analyse. Cette démarche méthodologique crée « a tight fit between the collected data and the analysis of those data » (Charmaz 2001 : 676) en accord avec la « grounded theory » telle qu'elle est présentée par Kathy Charmaz. Cette auteure soutient que les méthodes propres à la « grounded theory » « keep researchers closer to their gathered data rather than to what they may have previously assumed or wished was the case » (2001 : 676).

Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (2005) considèrent que « the methodological *bricoleur* is adept at performing a large number of diverse tasks, ranging from interviewing to intensive self-reflection and introspection » (2005 : 6). En effet, dans le cadre de ce travail j'ai adopté une posture réflexive et j'ai effectué un travail important qui en est conséquent. La réflexivité est tout d'abord nécessaire à faire comprendre au chercheur qu'il exerce une influence sur les acteurs sociaux rencontrés, sur le phénomène observé et sur la production des données de son enquête.

Dans mon travail, j'adopte donc une posture constructiviste au sens de Kathy Charmaz (2001). Par opposition à l'approche constructiviste, l'approche objectiviste considère que les données représentent des faits objectifs. Elles sont des entités préexistantes à l'arrivée du chercheur et ce dernier les récolte simplement. Au contraire, « the constructivist approach places priority on the phenomena of study and sees both data and analysis as created from the shared experiences of researcher and participants and the researcher's relationships with participants » (2001 : 677). Pendant le processus d'analyse, j'ai constamment cherché de ne pas oublier que mes questions, ainsi que la façon dont j'ai pu les poser, mon statut, mon apparence, mes buts affichés, les connaissances partagées avec mes interlocuteurs, et cetera, ont pu influencer les réponses et même la façon dont mes interlocuteurs créaient du sens autour du phénomène auquel je m'intéresse. En outre, il faut reconnaître que je suis un chercheur se positionnant sur le terrain, faisant des choix méthodologiques, théoriques et interprétatifs précis. Dans ce sens, Kathy Charmaz (2001) expose l'argument suivant : « Constructivists also view data analysis as a construction that not only locates the data in

time, place, culture, and context, but also reflects the researcher's thinking. Thus the sense that researcher makes of the data does not inhere entirely within those data » (2001 : 677). D'autre part, le choix d'un terrain dit du "proche" m'a également amené à exercer une forme de réflexivité. En tant qu'habitant d'un des villages adjacents aux Gorges de la Breggia et en ayant moi-même fréquenté ce lieu à plusieurs reprises dans le passé, j'ai bénéficiée de certaines facilitations notamment pour ce qui concerne l'accès au terrain. Néanmoins, à celles-ci correspond aussi la nécessité de grands efforts de mise à distance de l'objet d'étude.

CHAPITRE I : REGARDS VERS LE PASSÉ

Une histoire particulière

Pour parler de la *Saceba* je me concentrerai avant tout sur son histoire. *Saceba* signifie : Société Anonyme Cimenteries Balerna. Au fil du temps, l'acronyme de l'entreprise est devenu un nom pour identifier le site industriel. Il est devenu aussi un nom pour identifier le lieu où le site industriel a été érigé, connu auparavant sous le nom de Plaine des Moulins (même si aujourd'hui cette dénomination est toujours employée). La cimenterie a été construite entre 1960 et 1963 sur la seule grande surface plate existante dans les Gorges de la Breggia, surface qui compte environ 5 hectares de terrain¹⁵. Elle a été la seule cimenterie industrielle dans l'histoire du canton du Tessin. Le choix d'ériger un site de production de béton dans les Gorges de la Breggia, une région géographiquement périphérique et difficilement accessible, a été déterminé par un facteur fondamental, à savoir la présence de matières premières nécessaires à la fabrication du béton : la roche calcaire (Majolique Lombarde, également appelée « *Biancone* ») et la marne (« *Scaglia* »). Dans les Gorges de la Breggia, les conditions de contiguïté et d'abondance des deux formations rocheuses sont uniques au niveau cantonal. En outre, les gisements sont proches de la plaine où il était possible d'ériger le complexe industriel. Les gisements et la plaine sont séparés par la rivière Breggia qui sera facilement traversée grâce à l'édification de deux ponts. En 1962 commencent les travaux d'extraction dans les mines et en 1963 débute la production du béton¹⁶.

¹⁵ Voir annexe 4.

¹⁶ Voir annexe 5.

Le canton du Tessin dispose désormais de béton produit *in situ*. Les tableaux descriptifs qu'aujourd'hui on trouve dans le parc, se référant aux articles de journaux de l'époque, parlent des avantages énormes que le « *béton autochtone* » a pu apporter à « *l'industrialisation, à l'économie et à la société du canton du Tessin* ». Plus de la moitié du béton utilisé pour la construction de rues, autoroutes, maisons, bâtiments, barrages, et cetera, provient des Gorges de la Breggia. Il faut garder à l'esprit que la période qui s'écoule entre 1960 et 1980 est la période de la grande expansion urbaine, routière, industrielle et énergétique du canton. Une grande quantité d'œuvres, même monumentales, sont construites grâce au béton produit par la *Saceba*. Pendant ces vingt ans, la *Saceba* approvisionne le canton avec 150 mille tonnes de béton par année, couvrant ainsi la demande cantonale pendant une période où la consommation de béton per capita est presque double par rapport à la moyenne nationale et triple par rapport à la moyenne européenne.

Le temps passe, les grandes œuvres qui constituent « *le progrès et la modernité du canton du Tessin* » sont terminées, la crise économique apparaît et « *la production autochtone du béton* », dans un contexte de concurrence internationale, n'est plus rentable. En outre, divers problèmes à échelle régionale exercent une pression négative sur l'activité industrielle. Déjà en 1975, les creusements à ciel ouvert sont arrêtés à cause de la pollution atmosphérique, de la proximité des villages et des « *monuments historiques* » : l'expansion de la carrière à ciel ouvert est arrivée jusqu'à seulement 30 mètres de l'Église Rouge, en menaçant sa stabilité¹⁷. Les creusements dans les galeries ont été suspendus en 1980 parce qu'ils mettaient en péril la stabilité des habitations du village qui se trouve sur la surface mais aussi à cause du profit minimale qu'on tirait de l'activité. L'extraction est officiellement suspendue. La production continuera pendant quelques années grâce à l'importation de la matière première de l'Italie. Toutefois, cette production n'est que minimale. La cimenterie diminue progressivement son activité en démantelant progressivement ses structures jusqu'à sa clôture définitive en 2003.

En 2001, autour des structures de la *Saceba*, il a été inauguré un parc dont la vocation est de « *valoriser la particularité géologique, naturelle et historique des Gorges de la Breggia* ». L'ancienne cimenterie s'est retrouvée donc dans le cœur du Parc des Gorges de la Breggia. P.P.M., qui exprime clairement ce que plusieurs acteurs sociaux m'ont expliqué, considère que « *l'histoire de la Saceba et du parc est une histoire très particulière. Le parc et*

¹⁷ Voir annexe 6.

la cimenterie ont toujours vécu une histoire conflictuelle ou de connivence difficile mais obligée. Les responsables du parc ont toujours considéré les vestiges du site industriel comme un corps étranger et encombrant, un colocataire dérangeant qu'on ne pouvait malheureusement pas chasser ». Les statuts de zone protégée, conçus à partir du début des années 1980 et rédigés en 1997 dans le PUC-PB (Plan d'utilisation cantonal du Parc des Gorges de la Breggia)¹⁸ qui définit les objectifs du parc et les normes d'utilisation du territoire des Gorges de la Breggia, prévoient la possibilité de convertir le site industriel *Saceba* en un « *site artisanal pas gênant* ».

En novembre 2003, les dirigeants de Holcim SA, propriétaires de la cimenterie, décident de la fermer définitivement à cause du manque de matière première et de l'absence de profit engendré par l'activité. La production de béton dans le canton du Tessin n'est plus rentable dans un contexte de concurrence internationale. Les nouveaux propriétaires commencent à démanteler une partie des structures et, en 2004, ils entament la procédure pour la démolition. Leur idée initiale était celle de stabiliser les galeries là où il était nécessaire, démanteler et recycler dans d'autres sites les structures qu'on pouvait réutiliser, démolir partiellement les édifices et céder la propriété et les responsabilités. Des nouvelles entreprises privées étaient prêtes à installer des nouvelles activités productives en accord avec les normes relatives à la conversion du site industriel en site artisanal. Néanmoins, comme je le décrirai plus tard dans mon texte, l'histoire prendra toute une autre tournure.

La particularité de l'histoire de la *Saceba* relèverait donc, selon différents acteurs que j'ai pu rencontrer, du fait qu'un site industriel se retrouve à l'intérieur, et plus précisément au cœur, d'un parc naturel régional. Graziano Papa (1993), un avocat qui a toujours été très critique envers l'activité de la *Saceba*, parle d'« un monument industriel absurde, iconoclaste et dépaycé de manière retentissante. C'est comme si, en rentrant à la maison, vous trouviez une excavatrice mécanique au milieu de votre salon » (1993 : 101). Dans le cas de l'histoire de la *Saceba*, l'activité industrielle est souvent appréhendée comme quelque chose de négatif, en termes de « légende noire » de l'industrie (Tornatore 2004 : 84). La conception qui postule une incompatibilité entre l'activité industrielle (et les restes physiques de celle-ci) et une zone naturelle protégée (qui prescrit la sauvegarde de la "nature" et définit cette dernière comme « espace d'authenticité (de la terre) » (Debary 2002 : 44) telle qu'elle est manifestée par la

¹⁸ http://www.parcobreggia.ch/sites/parcobreggia.ch/files/RappPdB_0.pdf ;
http://m4.ti.ch/fileadmin/DT/temi/puc_parco_gole_breggia/documenti/NAPPdB2000.pdf

vision propre à différents acteurs parmi lesquels on trouve les membres de la Fondation du parc, n'a pas toujours existé. Dans les années 1950 et 1960, quand on a projeté et on a érigé la *Saceba*, d'autres regards étaient portés sur celle-ci et sur les Gorges de la Breggia.

Une histoire conflictuelle

Comme je l'ai expliqué plus haut, reprenant le propos de P.P.M., « *le parc et la cimenterie ont toujours vécu une histoire conflictuelle ou de connivence difficile mais obligée. Les responsables du parc ont toujours considéré les vestiges du site industriel comme un corps étranger et encombrant, un colocataire dérangeant qu'on ne pouvait pas malheureusement chasser* ». Comme je le décrirai de manière beaucoup plus approfondie dans le chapitre suivant, pour les membres de la Fondation du parc, au moment où le site industriel arrête son activité, ce dernier n'a de valeur que négative. Conséquemment, ils veulent faire « *tabula rasa* » et se mobiliseront pour que la cimenterie puisse être détruite. Ils considèrent la cimenterie comme « *un objet encombrant* », comme « *une menace pour le patrimoine géologique et paléontologique* ». Cependant, celle-ci n'est pas la seule signification attribuée à la *Saceba*. La signification proprement négative résultante de ce que François Hartog (2003) appelle « la représentation patrimoniale de l'environnement » (2003 : 253), qui naît du fait que la cimenterie soit considérée comme un objet qui menace « *le patrimoine géologique et paléontologique* », ne commence à apparaître que dans les années 1970, comme le témoigne la recherche de l'architecte et géographe Giovanni Buzzi (2012).

La date de l'émergence massive de cette signification, relevant d'une logique de "l'écologisation" de la nature et de la création d'un nombre toujours croissant de parcs naturels régionaux, pourrait être arbitrairement identifiée avec la date de la constitution de la Fondation du Parc des Gorges de la Breggia, c'est-à-dire en 1998. Toutefois, l'apparition de cette signification est le résultat d'un processus beaucoup plus long et complexe qui ne pourrait être rendu intelligible que par un fin travail d'anthropologie historique des idées, et qui conséquemment ne pourra pas trouver de place dans le cadre de ce travail. Il n'en reste pas moins qu'auparavant la *Saceba* a été l'objet d'attribution d'autres significations qui peuvent être partiellement retracées. Comme il est possible de le constater dans divers médias (presse, radio et télévision) de l'époque, dans les travaux de recherche historique comme celui de Giovanni Buzzi (2012) et de Silvano Toppi (2012), et comme l'explique P.P.M. :

« Elle (la cimenterie Saceba) était et elle est encore aujourd'hui le symbole de l'industrialisation, de la modernité et du progrès du canton. Comme l'écrit Silvano Toppi, la Saceba a été un des exemples d'esprit d'entreprise industrielle du Canton du Tessin. Il n'y avait pas d'intentions spéculatives à court terme. Au contraire, il y avait la volonté de produire un bien de consommation nécessaire au progrès du canton. Ceci pour dire que pendant longtemps la cimenterie a été perçue comme quelque chose de positif. C'est seulement par la suite que la cimenterie devient quelque chose de négatif ».

Comme on le voit, déjà dans les années 1960, et mêmes à partir de sa construction, la Saceba était jugée selon au moins deux conceptions distinctes et d'une certaine manière antinomiques. D'une part, elle était considérée par plusieurs acteurs comme « le symbole de l'industrialisation, de la modernité et du progrès du canton ». En l'octobre du 1961, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu pendant la construction de la cimenterie, l'euphorie pour cet exploit industriel est perceptible dans l'article de Giuliano Biscossa qui a été publié dans le *Giornale de Popolo* (Journal du Peuple) du 10 octobre 1961 (Buzzi 2012 : 68) :

« Je regarde le premier petit cube de béton tessinois du 29 janvier 1960 : il est vivant, comme une petite graine destinée à germer dans le sillon, à devenir tronc, feuilles et fruits. Ainsi, dans le sillon de l'intelligence et de l'initiative humaine, et arduité, et fatigue, germent les choses le plus inertes, en rendant aux hommes la chaleur multiplié qu'ils ont reçu »¹⁹.

Toutefois, l'engouement progressiste des années 1960 n'a pas pu éviter les contestations qui dénonçaient la présence d'une industrie lourde aux pieds du Monte Generoso (2012 : 75), une montagne très appréciée, comme le dit P.P.M., pour sa « valeur paysagère ». Dans le contexte d'un canton qui commençait à privilégier une tendance résidentielle et touristique et où l'économie s'orientait de plus en plus vers le secteur tertiaire (2012 : 75), l'installation d'un site industriel aux dimensions importantes pouvait apparaître à certains regards comme anachronique. En outre, l'inquiétude pour la pollution atmosphérique, causée par les fumées qui se levaient de la cimenterie, et pour d'autres dégâts causés par l'activité industrielle, n'a pas tardé à émerger. En février 1964, une année après la mise en fonction des fours verticaux, commencent à arriver les premières lettres de protestation qui accusent la cimenterie des explosions qui sont perceptibles depuis la commune de Castel San Pietro et pour la poussière qui chute sur l'agglomération de la commune de Balerna (2012 : 76). En février 1967, une panne à la soupape du filtre du four horizontal aggrave le problème de la pollution atmosphérique et des sédimentations poussiéreuses (2012 : 76). En avril 1967,

¹⁹ Article de Giuseppe Biscossa apparu le 10 octobre 1961 dans le *Giornale del Popolo*.

le conseil communal de Balerna demande au gouvernement cantonal d'ordonner la fermeture partielle de la cimenterie (2012 : 76).

Les bruits et les vibrations causés par les explosions des mines seront l'objet de négociations constantes entre la mairie de Castel San Pietro et les dirigeants de la *Saceba* (2012 : 76). Toutefois, ces problèmes ne seront jamais résolus (2012 : 76). À partir du 11 avril 1974, l'utilisation d'explosif est interdite entre 19h et 7h, et pendant les jours de fête (2012 : 76-77). Les dirigeants de la *Saceba* doivent s'engager à effectuer des contrôles sismographiques constants et à vérifier les éventuelles conséquences des explosions sur les bâtiments qui se trouvent en haut des carrières à ciel ouvert et des galeries (2012 : 77). Les effets de l'activité de la cimenterie sur les habitations des alentours, les polémiques et ce que P.P.M. et R.P. appellent « *la croissante sensibilité de la population* », ont sûrement influencé les décisions de la part du gouvernement du canton du Tessin de refuser l'autorisation pour l'ouverture d'une nouvelle carrière près de l'Alpage de Mendrisio, et de la part de la commune de Castel San Pietro de refuser la demande de construction pour continuer les creusements dans les galeries (2012 : 77). C'est le début de la fin de l'activité de la *Saceba* et de l'histoire du béton produit dans le canton du Tessin (2012 : 77).

Un autre événement très important est constitué par les endommagements subis par l'Église Rouge. Entre 1975 et 1976, on constate un élargissement des fentes présentes sur les façades de l'église (2012 : 77)²⁰. Ces fentes ont été relevées originairement en 1962, toujours créées par l'activité de la cimenterie (2012 : 77).

Or, même au début de l'activité de production du béton, les dirigeants de la *Saceba* étaient conscients des limites imposées par la présence des habitations et de l'Église Rouge (2012 : 77). En effet, la recherche de mines alternatives est déjà mentionnée dans un article caractérisé par la préoccupation et la polémique publié dans le *Corriere del Ticino* (Courrier du Tessin) et datant du 12 août 1965 (2012 : 77). L'article porte sur la question du futur du Monte Generoso et se concentre sur la demande de la part des dirigeants de la *Saceba* d'ouvrir une carrière aux pieds de cette montagne (2012 : 77). Indépendamment des événements liés à la cimenterie, à la fin des années 1960 naît un conflit politique autour de la nécessité d'une planification du territoire (2012 : 77). La résolution de ce conflit, grâce au referendum

²⁰ Voir annexe 7.

populaire qui a eu lieu en avril 1969, amènera à la désapprobation du projet cantonal de lois urbanistique (2012 : 77). La même année, une votation populaire accepte les deux nouveaux articles de la Constitution fédérale de la Confédération suisse qui énoncent l'obligation de la part des cantons à assurer « une utilisation judicieuse et mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire » (2012 : 77-80)²¹. En outre, l'année précédente, à la suite de diverses propositions pour le développement touristique du Monte Generoso, était déjà commencée une ample discussion autour de l'avenir de cette montagne (2012 : 80).

Dans ce contexte, en novembre 1970²² a été fondé le *Comité d'action pour la sauvegarde de notre montagne* promu par l'avocat Graziano Papa (2012 : 80). Malgré la forte opposition entre les tenants et les adversaires d'une planification territoriale sévère, ceux qui s'opposent à l'ouverture de nouvelles carrières bénéficient d'un vaste soutien politique (2012 : 80). En effet, la nécessité de protéger les paysages considérés comme particulièrement précieux, parmi lesquels on trouve le Monte Generoso, est affirmée par différentes personnes appartenant aux deux factions politiques (2012 : 80). En 1977, le Monte Generoso sera inscrit dans l'Inventaire fédéral des sites et des monuments naturels d'importance nationale (2012 : 80).

À la fin du 1970, avec la devise « *le problème de la Saceba est un problème tessinois* », les dirigeants de la cimenterie essaient de riposter aux arguments de leurs antagonistes (2012 : 80). Ils soulignent l'importance de la cimenterie pour l'économie tessinoise et plus particulièrement pour l'industrie du bâtiment (2012 : 80). En outre, toujours selon les dirigeants de la *Saceba*, la protection du paysage, le tourisme et l'ouverture de la nouvelle carrière dans la localité de Ciapei sous l'Alpage de Mendrisio ne sont pas incompatibles (2012 : 80-81). La carrière serait située loin des lieux touristiques particulièrement valorisés, comme la localité Bellavista et le village de Cragno (2012 : 81). De plus, les dirigeants de la *Saceba* proposent une « renaturation » constante de la nouvelle carrière et d'assurer le transport de la matière rocheuse à travers un tapis roulant souterrain long 5 kilomètre (2012 : 81).

²¹ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html?lang=fr>

²² C'est l'année dans laquelle les dirigeants de la *Saceba* annoncent une production d'un million de tonnes de béton (Buzzi 2012 : 80).

Après quelques années de calme relatif, au début de l'année 1974, le débat reprend (2012 : 81). Il a été déclenché par la décision de la commune de Castel San Pietro, laquelle est favorable à l'ouverture de la carrière de Ciapei (2012 : 81). La commune est intéressée par cette possibilité puisque l'exploitation de cette nouvelle carrière pourrait faire cesser les explosions sous son village (2012 : 81). En novembre 1974 a été instituée le *Comité d'action contre l'installation de la Saceba sur le Generoso* (2012 : 81). Ce comité est toujours présidé par l'avocat Graziano Papa et est soutenu par une cinquantaine d'intellectuels, magistrats et libres professionnels tessinois appartenant à tous les partis politiques (2012 : 81). Après quelque temps, le conseiller d'État et directeur du Département des constructions publiques Argante Righetti annonce que l'ouverture de la nouvelle mine est incompatible avec les objectifs de zonage du Monte Generoso (2012 : 82). En octobre 1976 le Conseil d'État refuse la demande de construction pour l'ouverture de la nouvelle carrière (2012 : 82).

L'activité de la *Saceba* ne peut poursuivre que par les creusements dans les galeries (2012 : 82). Une nonantaine d'habitants de la commune de Castel San Pietro s'oppose à la demande de construction de la part des administrateurs de la *Saceba*, transmise le 27 juin 1977, pour pouvoir continuer les creusements sous les habitations du village (2012 : 82). En réponse à l'autorisation provisoire concédée par le Conseil d'État, 613 habitants de la commune répondent en envoyant une pétition au Grand Conseil avec la requête de suspension des travaux (2012 : 82). Malgré ceci, le 11 avril 1980 le Conseil d'État répond favorablement à la demande de construction (2012 : 82). Néanmoins, la mairie de Castel San Pietro refuse d'accorder le permis pour la construction (2012 : 82). Les dirigeants de la *Saceba* ne s'opposent pas au refus de la part de la mairie et décident de fermer la carrière et d'éteindre le four (2012 : 82). Pour diverses personnes qui ont vécu pendant cette époque, les restes de la cimenterie sont les témoins d'une faillite (2012 : 82).

Par la suite, la cimenterie sera transformée en un centre de machination (2012 : 84). Le clinker, un produit de base pour la fabrication du béton qui était produit sur place, est acheté ailleurs (2012 : 84). Pendant une certaine période, la carrière restera abandonnée et deviendra un dépôt de pneumatiques et de matériaux inertes (2012 : 84). En 1981, le four horizontal a été démonté et transporté dans un site de production en Italie (2012 : 84). De 1981 jusqu'en 1984, le clinker est fourni par les cimenteries de propriété de la EG Portland (2012 : 84). Il est transporté en train jusqu'à Stabio et ensuite il arrive à la *Saceba* grâce aux camions (2012 :

84). Après la moitié des années 1980 il sera importé et transporté sur les camions depuis l'Italie grâce à la proximité d'autres cimenteries (2012 : 84).

Les premières vingt années d'activité productive de la *Saceba* ont été caractérisés par un grand succès entrepreneurial, une période pendant laquelle l'activité de la *Saceba* a également réussi à surmonter la crise de l'industrie du bâtiment du début des années 1970 (2012 : 84). Par contre, les dernières vingt années d'activité sont caractérisées par des problèmes croissants pour ce qui concerne la fourniture des matières premières, la concentration et la globalisation de la production industrielle du béton (2012 : 84). Nonobstant ce contexte difficile, pendant les années 1980 et 1990 des investissements importants ont été effectués pour l'amélioration des structures de la *Saceba* (2012 : 84). Des investissements encore plus conséquents ont été engagés pour l'acquisition de diverses entreprises actives dans la production de matériels inertes, dans la production du béton et dans le domaine des transports (2012 : 84). À partir du 1979 la *Saceba* achète la majorité des actions de diverses entreprises tessinoises qui travaillent dans le domaine du béton et des transports (2012 : 85).

À partir de 1983, l'entreprise EG Portland acquière graduellement la cimenterie (2012 : 85). Dans un contexte de lutte des prix pour s'opposer à la concurrence italienne, les dirigeants de la EG Portland concluent qu'il n'y a aucune possibilité de succès (2012 : 85). En conséquence, les dirigeants décident de négocier avec les entreprises italiennes en cherchant le plus de bénéfices possibles (2012 : 85). Au début des années 2000 la matière première nécessaire aux besoins productifs de la *Saceba* devient difficilement trouvable puisque les cimenteries italiennes, principaux fournisseurs, commencent à privilégier la production de leur propre béton (2012 : 87). De ce fait, la production de l'industrie doit s'arrêter (2012 : 87). En 2003, l'entreprise Holcim SA acquière la propriété de la *Saceba*. Les dirigeants de Holcim SA décident de terminer définitivement la production du béton, de se concentrer sur le marché tessinois des matériaux inertes et du béton, et une partie des structures de la *Saceba* commence à être démantelée (2012 : 87). À partir de ce moment, les cimenteries suisses du nord des Alpes substituent entièrement la *Saceba* dans la fourniture de béton pour le marché tessinois (2012 : 87). Pour ce qui concerne les trente employés de la cimenterie, vingt et une personnes trouvent une autre place de travail à l'intérieure de l'entreprise Holcim SA et neuf personnes se voient proposé un plan social qui prévoit soit l'offre d'une place de travail dans la cimenterie pour s'occuper du démantèlement des machines, soit la préretraite, une caisse de

prévoyance ou un programme d'embauche dans d'autres champs de travail (2012 : 87). La fermeture de la *Saceba* se déroule sans aucun conflit apparent.

Cette brève histoire de la *Saceba* montre comment est-il possible d'attribuer diverses significations à cet artefact. Pendant une même époque, il lui ont été conférées plusieurs significations. En outre, au fil du temps de nouvelles significations voient le jour. Or, tous les événements qui ont eu lieu entre les années 1960 et 1980 montrent comment a-t-il pu progressivement émerger ce que François Hartog (2003) appelle « la représentation patrimoniale de l'environnement » (2003 : 253). La circulation et le partage grandissant de cette représentation mèneront à l'institution en 1998 de la Fondation du parc des Gorges de la Breggia. Cette dernière serait donc l'aboutissement, sous la forme d'une institution publique, de, selon les mots de Franck-Dominique Vivien (2005), « l'élaboration et l'institution d'une nature qui devient patrimoine... » (2005 : 46).

Le croisement entre mémoire collective et archives indique comment la *Saceba*, en tant qu'objet historique, est perçue aujourd'hui selon deux « traditions interprétatives » (Rautenberg 2003 : 29) différentes. Plus précisément, ces deux traditions interprétatives font exister la *Saceba* en tant que double couple de symboles. D'une part, la *Saceba* est perçue comme double symbole d'une industrialisation bienfaisante. Le symbole d'une expérience industrielle située, c'est-à-dire l'industrialisation d'un petit lopin de terre de l'extrême sud de la Suisse tout en étant, comme le dit P.P.M. : « encore aujourd'hui le symbole de l'industrialisation, de la modernité et du progrès du canton ». D'autre part, elle est perçue comme un double symbole de destruction. Responsable de la destruction du territoire des Gorges de la Breggia mais aussi, comme le dit R.P., de « la dégradation territoriale de tout le canton ». Dans les deux traditions interprétatives, la *Saceba* est un symbole d'une expérience au niveau du territoire des Gorges de la Breggia mais aussi d'une expérience au niveau de tout le canton.

CHAPITRE II : LES CHEMINEMENTS VERS LA PATRIMONIALISATION

Entre ontologie fondamentale et ontologie appliquée

Dans son texte "*Être un artefact*" (2007), Gérard Lenclud aborde la distinction que nous êtres humains faisons, au sein de la catégorie déjà incertaine des objets considérés comme concrets, entre les objets dits naturels et les objets nommés artefacts. Les premiers devraient leur nature à la seule Nature. La nature des artefacts, par contre, est déterminée par l'usage que nous en faisons. Les artefacts sont « intentionnels » (2007 : 66) au double sens du terme. Reprenant les travaux du chercheur Frédéric Joulian (2000), primatologue mais qui pourrait aussi bien être considéré comme un paléoanthropologue, voire comme un archéologue, Gérard Lenclud (2007) explique que l'utilisation de pierres et branchages par les chimpanzés en vue de certaines fins, « est intentionnelle en ce qu'elle a un caractère volontaire » (2007 : 66). D'autre part, ces objets naturels utilisés par les singes « auraient été représentés, visés par une conscience, en tant que pourvus d'une fonctionnalité » (2007 : 66). La différence ontologique entre les objets dits naturels et les objets nommés artefacts n'est donc pas le fait que certains objets existent à l'état naturel, fournis spontanément en tant que tels par la Nature, et que d'autres soient construits par un esprit inventif à partir d'un matériel naturel brut. La différence fondamentale entre ces deux catégories d'objets est déterminée par le fait que « la « nature » des artefacts est intimement liée à l'intentionnalité de leurs utilisateurs ; c'est elle qui les « construits », fussent-ils construits par la nature » (2007 : 67). Les artefacts sont donc des objets concrets qui n'existent que « relativement à l'intentionnalité d'êtres humains, voire non humains, qui en sont les créateurs, les fabricants, les utilisateurs ou, simplement, les observateurs » (2007 : 67).

Gérard Lenclud considère que un artefact « est ce qu'il est en vertu de ce qu'il sert à faire » (2007 : 67). Un objet concret devient artefact du moment où des hommes lui assignent une fonction. Que l'artefact soit une superposition d'attributs fonctionnels à un objet existant naturellement, ou qu'il soit construit en vue de lui faire remplir certaines fonctions, « son usage détermine son identité. Sa fonction est, par conséquent, constitutive de sa (seconde) nature » (2007 : 71). En suivant la thèse proposée par Gérard Lenclud, « la fonction fait l'artefact, en lui procurant son statut et son identité en réponse à la question « qu'est-ce que c'est? » » (2007 : 73). En outre, l'auteur propose la distinction suivante :

« Certains singes peuvent bien avoir le pouvoir d'artefactaliser des choses physiques mais leur esprit est un fusil à un coup : il assigne une fonction et il s'arrête là. L'esprit humain est, quant à lui, une arme à répétition; non seulement il commue la matière en artefact mais il possède la disposition à commuer cet artefact en un autre artefact que celui qu'il était originellement en lui assignant toutes sortes de fonctionnements qui ne sont inscrits ni dans sa nature physique ni dans sa seconde nature fonctionnelle. L'esprit humain détient le monopole de la fonction symbolique » (2007 : 76-77).

Que se passe-t-il donc quand un artefact perd la fonction qui a déterminé son "identité"? En perdant sa fonction originale l'artefact demeure-il le même artefact? En changeant de fonctions, devient-il un autre artefact?

Pour chercher à comprendre l'identité d'un artefact, il est indispensable pour moi de quitter l'ontologie fondamentale pour une ontologie appliquée et je trouve un repère dans ce que Bruno Latour (2004) a appelé une sociologie « des régimes d'énonciation » (2004 : 258). Pour répondre à la question aristotélicienne « qu'est-ce que c'est? », « l'identité attributive » (Debarry et Turgeon 2007 : 5) fait autorité et l'unique solution est celle « d'examiner ce que des hommes en disent ou en pensent » (Lenclud 2007 : 84).

Tout doit disparaître

En 2003, au moment où le site industriel arrête définitivement son activité, les administrateurs de la Fondation du parc, sans dialoguer avec les dirigeants de Holcim SA, veulent faire appel aux autorités cantonales pour enfin se débarrasser de cet artefact qui « *a détruit une partie du patrimoine naturel exceptionnel de ce lieu et continue à le mettre en péril* ». Les membres de la Fondation du parc veulent donc faire « *tabula rasa* » pour « *une pleine valorisation du patrimoine géologique et paléontologique* ». François Hartog (2003) explique précisément la question de la mise en patrimoine de la nature ou de l'environnement :

« Le fondement même du patrimoine réside dans le fait de la transmission. Or l'environnement a été qualifié de « patrimoine » à partir du moment où on a pris conscience que sa dégradation, accidentelle ou ordinaire (la pollution), temporaire ou irréversible, faisait surgir le problème de sa transmission, en la mettant en question. D'où une première réponse : patrimonialiser la nature pour se doter de recours juridiques et ainsi pouvoir la préserver, dès aujourd'hui pour demain » (2003 : 253).

Le but principal de la Fondation du Parc des Gorges de la Breggia est celui de « *valoriser le patrimoine naturel de ce territoire* ». Toutefois, 5 hectares environ des 65 hectares du terrain qui constituent le Parc des Gorges de la Breggia sont occupés par la cimenterie, un énorme complexe d'artefacts en béton et en métal que les membres de la Fondation du parc considèrent comme « *abandonné, décadent et encombrant* ». Ces constructions sont jugées comme « *horribles et dangereuses, elles ne sont pas compatibles avec le patrimoine naturel des gorges* ». La cimenterie est perçue comme « *quelque chose d'intolérable, de mauvais, de laid. Il faut agir pour remédier à cette laideur pour que le patrimoine naturel puisse être transmis de manière sûre et intégrale aux générations futures* ». Toujours selon les membres de la Fondation du parc, « *le patrimoine naturel ne peut être valorisé et même ne peut être complètement sauvegardé que par une intervention de requalification du territoire prévoyant la démolition de la cimenterie et la renaturation du site* ». Si l'activité d'extraction du calcaire et de la marne, et la production du béton, ont marqué de manière incisive et permanente la morphologie du territoire, les membres de la Fondation du parc estiment qu'il existe encore la possibilité de remédier à cet « *endommagement* ». Nonobstant 1 million de mètres carrés de roche qui ont disparu et la morphologie du territoire qui a été irrémédiablement modifiée, les membres de la Fondation du parc estiment encore possible l'intervention et la création d'un site qui soit « *en équilibre avec le patrimoine naturel* ».

Après l'annonce des dirigeants de Holcim SA de vouloir terminer définitivement l'activité de la cimenterie et de céder le site industriel à d'autres entreprises privées, les membres de la Fondation du parc commencent à réagir par des actions concrètes. Comme le dit P.P.M., « *si avant on cohabitait avec l'éléphant dans la cristallerie, le risque de retrouver le cadavre du pachyderme à la maison, ou sa descendance, est une chose qui inquiète les esprits* ». En outre, pour la Fondation du parc ce moment de transition est une occasion unique, attendue depuis longtemps, pour finalement essayer de se débarrasser du site industriel. Les membres de la Fondation du parc se mobilisent en faveur d'une intervention qui puisse rétablir idéalement « *la condition naturelle du site avant l'arrivée de la cimenterie* ». Ils visent alors un « *assainissement du paysage qui prévoit la renaturation des rives fluviales et le libre accès à l'eau* ». Toujours sans dialoguer avec les dirigeants de Holcim SA, les administrateurs de la Fondation du parc contactent un bureau spécialisé dans les interventions d'aménagement territorial qui puisse leur fournir une consultation et formuler ce qu'ils appellent un « *projet de renaturation* » à soumettre aux autorités

cantonales. Pour la Fondation du parc, il paraît évident que les Gorges de la Breggia ne puissent pas coexister avec un site artisanal. Le groupe de consultants du bureau spécialisé dans les interventions d'aménagement territorial est composé par une biologiste, un architecte, un géographe et un agronome. Les administrateurs de la Fondation du parc demandent particulièrement aux consultants externes d'évaluer l'aptitude entre les divers scénarios possibles et les objectifs du PUC-PB.

La fonction signifiante que les membres de la Fondation du parc assignent à la cimenterie est claire et nette. L'activité industrielle a compromis le « *patrimoine naturel* » qu'ils veulent préserver. Ils veulent donc faire « *tabula rasa* » pour une pleine valorisation du « *patrimoine naturel* ». Selon les membres de la Fondation du parc le site industriel n'a de valeur que négative, il apparaît comme une menace. C'est un objet qu'il faut détruire, il faut s'en débarrasser. Les membres de la Fondation considèrent la *Saceba* non seulement comme un déchet mais, de plus, comme un déchet dangereux. La fonction signifiante conférée à la cimenterie par les membres de la Fondation du parc, et leur attitude envers cet artefact, peuvent être interprétées à travers la notion de déchet telle qu'elle a été exprimée par Krzysztof Pomian (1990) :

« Non seulement ils ne sont pas protégés contre la destruction, mais celle-ci est souvent accélérée pour le faire disparaître au plus vite. Contrairement aux choses et aux autres artefacts qu'on protège contre les influences nocives de l'environnement, c'est plutôt l'environnement qui est protégé contre la contamination par les déchets chimiques ou nucléaires, qui représentent ainsi une anti-valeur d'usage par excellence » (1990 : 178).

La notion de déchet peut être mise en perspective avec la notion de reste. Les restes de l'histoire, comme déchets, peuvent subir divers traitements en fonction du regard qui est porté sur eux. Comme je le décrirai plus bas dans le texte, les restes de la *Saceba* ne seront pas uniquement considérés comme des déchets appelés à disparaître, mais également, comme le dit P.P.M., des « *témoignages historiques fondamentaux qu'il faut conserver pour raconter l'histoire de l'industrialisation de ce lieu et du canton du Tessin* ». En faisant un parallèle entre la notion de reste et celle de déchet, Henri-Pierre Jeudy (2002) propose la thèse suivante :

« Le reste, comme déchet, est désormais entré soit dans le domaine des arts, soit dans la machinerie du recyclage. Dans les sociétés contemporaines, la production croissante de déchets apparaît comme une menace alors que pour la conservation muséographique, le déchet, considéré comme un principe fondateur de la

transmission patrimoniale, était à l'origine des collections. D'un côté, le déchet demeure un tabou, il est appelé à disparaître, de l'autre, le déchet a longtemps soutenu le mouvement même de la muséification. Le déchet, passage obligé pour la production des collections, a toujours accompagné les évolutions de la connaissance » (2002 : 250).

Néanmoins, avant d'aborder la question portant sur la conservation des restes de l'histoire, je voudrais insister sur la conception que les membres de la Fondation du parc se font de la cimenterie et sur leur volonté de s'en débarrasser. La mise en perspective de la notion de déchet avec la notion de reste permet d'autres interprétations de la fonction signifiante assignée à la cimenterie par les membres de la Fondation du parc et de leur attitude envers cet artefact.

Dans son ouvrage *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes* (2002), Octave Debary considère que « la fable patrimoniale pourrait se comparer à un repas dont on débarrasse les restes. Nous sommes conduits à dresser des tables qui ne sont jamais entièrement consommées. Qu'allons-nous faire des restes? Les jeter, les conserver ou les recycler? » (2002 : 9). À partir de l'histoire du Creusot, Debary envisage l'hypothèse du musée comme « lieu d'une économie des restes de l'histoire » (2002 : 131). Partant de cette hypothèse, il interroge la notion de restes à travers les travaux de Georges Bataille, et notamment *La part maudite* (1949), qui « place au fondement de l'économie la « dépense » (Debary 2002 : 131). Dans cet ouvrage, Georges Bataille argue que « c'est la destruction ou la consommation (ce que l'on entend classiquement par consommation) qui donne son sens à l'économie et plus globalement à la société » (2002 : 131). La Fondation du parc veut éliminer les restes physiques de quatre décennies d'histoire industrielle. Un « geste bataillien » (2002 : 136), puisque « à la question que faire des restes, des surplus de la production nécessaire à la vie, Bataille répond : les sacrifier » (2002 : 132).

Il convient de souligner que la fonction signifiante attribuée à la cimenterie par les membres de la Fondation du parc et leur attitude envers cet artefact sont également partagées par d'autres acteurs sociaux qui ne font pas partie de la Fondation. Parmi ces acteurs sociaux on trouve des politiciens, des journalistes, des scientifiques, des artistes, des visiteurs habituels du parc, et cetera. A.M., N.P., F.G. et R.P. sont également du même avis. Ce qui résulte très intéressant est que la vision de la cimenterie comme déchet appelé à disparaître, comme reste de l'histoire à sacrifier, qui existe au moins depuis la fermeture du site industriel,

a été présente pendant toute la période de conception et de réalisation du projet de requalification. En outre, elle persiste encore aujourd'hui que le projet a été réalisé et le « *Parcours du béton* » a ouvert ses portes. Je décrirai plus tard dans mon texte les différents débats, accords et désaccords entre les partisans de la conservation, ceux du recyclage et ceux de la destruction de la *Saceba*. Ce qui est important de noter ici c'est qu'il y a une fonction signifiante assignée à la cimenterie et une attitude correspondante fondée sur la volonté de la détruire, qui est partagée par différents acteurs sociaux forts hétéroclites. Même aujourd'hui, ces acteurs sociaux aux statuts très différents se retrouvent unis entre eux par des mots énoncés parfois à haute voix : « *tout doit disparaître !* ». À ce propos, il y a un autre point à retenir de l'argument de Debary (2002) qui explique que « la notion de consommation, que Bataille abandonne en faveur de celle de consommation, se divise en deux catégories :

- la dépense productive (usage minimum nécessaire à la vie et à la production),

- la dépense improductive (guerres, cultes, deuils, arts, activités sexuelles – à but non reproductif -, jeux...) » (2002 : 131).

Octave Debary poursuit en expliquant que dans le modèle de la dépense improductive, « où la part économique est sacrifiée à la dépense gratuite, Bataille entrevoit le modèle de fonctionnement d'une régulation générale de la société. La dépense improductive, sacrifiée collectivement, est constitutive d'un lien social. Elle permet la cohésion entre les gens qui y participent » (2002 : 132). La destruction des restes physiques de la cimenterie *Saceba* participerait au mouvement de dépense improductive défini par Georges Bataille (1949). Toutefois, la destruction de la cimenterie n'advient jamais, ou, comme je le décrirai plus tard dans mon texte, ne serait qu'une démolition partielle qui ne satisferait pas le grand nombre des partisans de la destruction. Néanmoins, la seule volonté de détruire la cimenterie, de sacrifier cette part économique à la dépense gratuite, suffit à créer un lien social entre des acteurs sociaux aux statuts fort hétérogènes.

Un paysage sans mémoire est-il possible ?

Immédiatement, face à la volonté de la part des membres de la Fondation du parc de faire « *tabula rasa* », s'oppose ce que P.P.M. appelle la « *sensibilité* » des consultants et qu'elle exprime de la manière suivante : « *Nous ne pouvons pas effacer quatre décennies*

d'histoire. Ceci n'est pas un jardin où l'on peut tout débarrasser et planter des petites herbes. La cimenterie ne mérite-t-elle pas de demeurer dans la mémoire collective ? ». L'intervention des consultants se présente comme le premier moteur de la transmutation de la *Saceba* en objet patrimonial. Dans un contexte dominé par l'affrontement entre les partisans de la destruction et les partisans du recyclage du site en zone artisanale, les consultants, grâce à leur « *sensibilité* » et après avoir conduit les premiers repérages sur le site, portent un nouveau regard sur la cimenterie en s'apercevant de sa « *valeur historique* ». Qu'est-ce que serait cette « *sensibilité* »? Comment est-elle exprimée?

Les consultants, en intervenant dans la question du traitement des restes physiques de la cimenterie, découvrent la « *valeur historique* » de celle-ci. Cette découverte, peut être interprétée à l'aide des outils conceptuels proposés par Jean Davallon (2002). Dans son texte "*Les objets ethnologiques peuvent-ils devenir des objets de patrimoine ?*", Davallon propose une définition du patrimoine qui s'appuie sur « les caractéristiques symboliques des objets de patrimoine, issues d'opérations sociales bien précises et qui donnent à ces objets un statut symbolique déterminé » (2002 : 170). Il considère que ces opérations sociales sont au nombre de trois et il définit la première de la manière suivante :

« Tout d'abord, la chose qui fait patrimoine doit être, pour reprendre le mot d'Umberto Eco, une « *trouvaille* ». Trouvaille réelle, comme en archéologie ou en ethnologie, où personne ne soupçonnait l'existence de l'objet avant qu'il ne soit découvert ; trouvaille en terme de valeur, lorsqu'une chose (un édifice, un ensemble urbain ou naturel, un savoir, etc.) qui était totalement délaissée apparaît soudainement posséder, à l'évidence, une valeur inestimable » (2002 : 170).

Aux deux différents regards portés sur la cimenterie, celui des membres de la Fondation du parc et celui des dirigeants de Holcim SA qui est caractérisé par des valeurs relevant de la rationalité marchande, s'ajoute le troisième regard des consultants qui découvrent la « *valeur historique* » de la cimenterie. Si avant on ne parlait que de recyclage ou de destruction de la cimenterie, les consultants mobilisent des arguments et posent des questions qui sont orientées vers une possible conservation de celle-ci. Cela permettrait, selon les consultants, « *d'accéder au passé industriel des Gorges de la Breggia* ». La cimenterie apparaît alors, selon les mots des consultants, comme « *un document historique* », c'est-à-dire un support physique permettant d'accéder à un événement du passé. Voilà l'apparition, grâce à l'intervention des consultants, de la question liée à la conservation des restes, des traces

laissées par une histoire qui se termine. Comme l'écrit Octave Debarry (2002) : « Les restes, les traces, les indices laissés deviennent des preuves historiques qui vont faire foi. On peut témoigner parce qu'il y a des restes » (2002 : 167).

La découverte des consultants de la « *valeur historique de la cimenterie* », peut être interprétée à travers la notion de « trouvaille » proposée par Umberto Eco (1993). Reprenant les travaux de ce dernier, Jean Davallon (2002) explique que la valeur de la « trouvaille » tient « d'une appartenance à un univers autre, un univers situé ailleurs ou dans le passé ; autrement dit, à la relation qu'elle entretient avec son monde d'origine » (2002 : 171). La découverte des consultants sera renforcée par une journée de visite du site industriel ouverte au public, où sont invités, parmi d'autres, divers politiciens, responsables de différentes institutions publiques et scientifiques, tels des historiens, des géographes, des architectes, et cetera. Cette visite sert à mieux connaître le site, à confirmer et à développer la « *valeur historique* » découverte par les consultants. Elle doit fournir des bases solides pour la construction d'une connaissance scientifique sur la *Saceba* en tant qu'objet conçu comme un « *témoignage historique* ». Cette action de repérage peut être assimilée à la deuxième opération sociale décrite par Jean Davallon :

« La construction d'une connaissance, aussi sommaire soit-elle, de l'objet comme de son monde d'origine est indispensable pour qu'il soit vraiment une « trouvaille ». En réalité, le statut de l'objet dépend même entièrement de cette connaissance dans la mesure où celle-ci va fonder, établir, garantir la relation entre l'objet et ce monde d'origine ; ou mieux encore, le rétablir malgré la coupure due à la disparition ou à la déchéance de l'objet » (2002 : 172).

Les consultants insistent également sur les directives énoncées dans le PUC-PB. Il faut souligner que le PUC-PB, qui date de 1997, présente un fossé interprétatif. D'une part, il est très lacunaire pour ce qui concerne l'usage futur de la portion de terrain où est érigé le complexe industriel. Quand on a rédigé ce document, la *Saceba* se présentait encore comme une entreprise relativement solide ou du moins, on ne s'imaginait pas une fermeture et les changements conséquents. D'autre part, il comprend d'autres énoncés qui permettraient de clarifier l'utilisation de la cimenterie et conséquemment de la portion de terrain sur laquelle elle est érigée. C'est sur ces énoncés que P.P.M. et beaucoup d'autres défenseurs de la conservation de la cimenterie s'appuient pour contrebattre les arguments des partisans de la destruction. Selon P.P.M., « *le PUC-PB est très clair, à côté du patrimoine géologique et*

paléontologique d'importance mondiale et à côté d'un paysage naturel exceptionnel, parmi les principaux contenus du parc ne doivent pas manquer les témoignages de la présence de l'homme et les diverses formes d'utilisation des ressources naturelles, c'est-à-dire la valeur historique et culturelle ». Selon elle et selon d'autres acteurs sociaux, de ce fait, la *Saceba* mérite d'être conservée et intégrée au patrimoine du Parc des Gorges de la Breggia. La « *sensibilité* » des consultants, qui est à l'origine du processus de patrimonialisation, sera ensuite traduite par Paolo Poggiati, chef de la Section du développement territorial pour le Département du territoire du canton du Tessin, par une question qui deviendra une sorte de slogan pour convaincre, comme je le décrirai plus tard dans mon texte, les différents acteurs sociaux s'opposant à une quelconque conservation du site industriel : « *un paysage sans mémoire est-il possible ?* ».

Cette question exprime la volonté de conserver le site industriel. Ce dernier est considéré par divers points de vue, comme l'explique P.P.M., comme « *le symbole d'une époque révolue, le symbole de l'industrialisation et de la modernité du Tessin. Une modernité faite d'industries, de rues, de ponts, de centrales hydroélectriques, et cetera* ». Or, la priorité de la sauvegarde du « *patrimoine géologique et paléontologique* » des Gorges de la Breggia mise en avant par les membres de la Fondation du parc se trouve relativisée par la question du « *devoir de mémoire* » (Hartog 2003 : 267) du passé industriel. Cette mémoire, comme l'expriment les deux questions formulées par P.P.M. et par Paolo Poggiati, ne peut être possible que par la conservation des restes physiques de la cimenterie. Le « *devoir de mémoire* » est donc un des principes à la base de la transmutation en objet patrimonial de la *Saceba*, apporté par la « *sensibilité* » des consultants.

La relation entre devoir de mémoire et objet de patrimoine a été questionnée par Jean Davallon (2002). En distinguant mémoire et patrimoine, il considère que dans le cas des objets d'ethnologie européenne, comme dans le cas du « *patrimoine historique récent* » (2002 : 177), le choix patrimonial est contraint par le devoir de mémoire :

« Les objets d'ethnologie européenne (ou du moins d'ethnologie française) se situent souvent à la frontière entre mémoire et patrimoine : objets de patrimoine en ce qu'ils appartiennent à un temps ou à des groupes disparus ; objets de mémoire en ce que nous pouvons les rattacher à des personnes, des groupes, des pratiques dont la mémoire est encore vivante aujourd'hui. D'où parfois les stratégies mémorielles qui visent à maintenir ce lien entre le groupe social d'origine et nous ; et, par voie de conséquence, à mettre le patrimoine sous la coupe de la mémoire » (2002 : 177).

La cimenterie devant être conservée pour accéder à la période historique de l'industrialisation, la signification d'« objet témoin » (Turgeon 2007 : 15), comme témoin du passé, lui est donc conférée. L.M. parle d'« *un document historique fondamental qui peut raconter l'histoire de l'industrialisation du lieu, du canton du Tessin et de la transformation du territoire* ». Les propos de P.P.M., L.M. et Paolo Poggiati sont assimilables à la troisième et dernière opération sociale sur laquelle s'appuie la définition de patrimoine proposée par Jean Davallon (2002) : « Enfin, pour qu'il y ait du patrimoine, il faut aussi reconnaître l'objet comme « représentant » de son monde d'origine [...] Même s'il a été en partie détruit ou modifié, c'est bien lui qui est venu jusqu'à nous ; et c'est à ce titre qu'il est un témoin, une marque, une trace, un indice de son monde d'origine (2002 : 172-173).

Les toutes premières mobilisations des consultants externes, d'où émerge la volonté de conserver les restes physiques de la cimenterie, sont à l'origine du long processus de patrimonialisation de la *Saceba*. La « *sensibilité* » de ces consultants, qu'ils élaboreront et chercheront de transmettre pendant presque dix ans de travail, peut être rendue intelligible à l'aide de l'opérativité de la vision du monde « compensatoire » (Trépos 2002 : 15). Jean-Yves Trépos considère les visions du monde comme des « collections cohérentes de concepts et algorithmes permettant de construire une image globale aussi complète que possible de notre expérience » (2002 : 15). La vision du monde de type compensatoire « est centrée sur l'intervention de grands équipements destinés à résoudre les problèmes par une action sur leur contexte » (2002 : 15). Reprenant la vision du monde de type compensatoire conceptualisée par Jean-Yves Trépos, Jean-Louis Tornatore (2004) soutient la thèse suivante :

« Cette perspective prend un certain relief si on la rapporte à la critique de type exogène de la politique de patrimoine inaugurée avec force par Marc Guillaume au début des années 1980 : organisées par l'État, les « machines à mémoire », archives, musées, monuments, villes sauvegardées, etc., s'offrent comme traitement de la perte de la mémoire symbolique et comme régulation du mode de production capitaliste, et contribuent de ce fait à faire du passé une valeur refuge, « une espace compensatoire fictif » (Guillaume 1980 :16) » (2004 : 81).

Selon Jean-Louis Tornatore, la vision du monde de type compensatoire serait reflétée par la déclinaison moderne de la « machinerie mémorielle » mise en œuvre par ou au niveau de l'État-nation [...] Pour le dire schématiquement, la gestion de la modernité et le traitement de la perte d'un cadrage holiste traditionnel aboutirait à la production compulsive de monuments historiques, c'est-à-dire des monuments médiatisés par un discours historien,

conçus dès lors comme autant de « lieux de mémoire » (2004 : 81). Cet auteur distingue trois caractéristiques qui définissent l'opérativité de la vision du monde de type compensatoire. Le premier trait consiste en « une association étroite du scientifique et du politique » (2004 : 81). La deuxième caractéristique est qu'« une telle vision du monde vise, *via* l'élection de bien collectifs – c'est-à-dire propriétés de collectifs – et leur transformation en biens communs – dès lors inappropriables – (Peroni 2001 : 273), l'institution d'une mémoire délocalisée et consensuelle » (2004 : 82). Néanmoins, c'est le troisième trait de la vision du monde de type compensatoire tel qu'il est explicité par Jean-Louis Tornatore qui m'intéresse particulièrement ici. Cette troisième caractéristique me permet d'avancer une interprétation ultérieure de ce que P.P.M. appelle la « *sensibilité* » des consultants. Cette « *sensibilité* », comme je l'ai expliqué plus haut, exprime la nécessité de conserver les restes physiques de la cimenterie pour en sauvegarder la mémoire afin de pouvoir accéder à son histoire. Jean-Louis Tornatore explique le troisième trait de la vision du monde de type compensatoire de la manière suivante : « au prix de sa réduction, elle assure la stabilité du passé par son inscription monumentale ; devant la fragilité du témoignage, elle offre la puissance et la matérialité du monument historique (2004 : 82) ».

Selon différents acteurs sociaux parmi lesquels on trouve P.P.M., L.M. et Paolo Poggiati, la mémoire de la cimenterie ne peut être sauvegardée et transmise que par la conservation de ses restes physiques. L'importance de l'inscription matérielle de la mémoire dans des objets physiques amène Paolo Poggiati à parler d'une « mémoire du paysage ». La cimenterie doit être conservée pour perpétuer la mémoire du passé industriel. En outre, pour ce qui concerne la nécessité de conserver et valoriser les « *témoignages historiques* », les objectifs didactiques du parc ont été un argument fréquemment mobilisé par les promoteurs de la conservation de la cimenterie. Comme l'explique P.P.M. :

« Du moment où le parc compte parmi ses objectifs la conservation et la valorisation didactique des témoignages qui permettent une lecture historique de l'évolution de la technique dans le territoire, la cimenterie industrielle Saceba ne pourrait certainement pas être ignorée. On ne peut pas effacer quatre décennies d'histoire parce qu'on ne l'aime pas ».

À part l'imbrication entre conservation des restes physiques de la cimenterie et transmission de la mémoire de celle-ci exprimée par différents acteurs sociaux parmi lesquels on trouve P.P.M., L.M. et Paolo Poggiati, la nécessité de conserver les restes physiques de la

Saceba s'inscrit également dans une logique de la transmission qui relève de la didactique du témoignage historique. P.P.M. et d'autres acteurs sociaux considèrent indispensable l'intégration de la cimenterie au patrimoine du parc pour ne pas trahir les objectifs didactiques énoncés dans le PUC-PB et en vertu de la « *sensibilité* » que j'ai décrit plus haut. La conservation des restes physiques de la cimenterie est considérée par ces acteurs sociaux comme indispensable à la transmission de son histoire.

Michel Rautenberg (2003) a pointé le doigt sur le caractère didactique propre à la stratégie de transmission du fait patrimonial. Reprenant l'article devenu célèbre de Gérard Lenclud (1987) qui porte sur les notions de "tradition" et de "sociétés traditionnelles" en ethnologie, Michel Rautenberg (2003) examine divers éléments qui différencient la notion de "tradition" de celle de "patrimoine". Sans entrer dans les détails de ces distinctions, il convient malgré tout, à ce stade de mon analyse, de souligner le propos suivant : « Il y a un désir, une volonté, une stratégie de transmission dans le fait patrimonial alors que la tradition s'hérîte presque malgré soi et se transmet par des processus d'assimilation relevant plus de l'imprégnation que de la didactique » (2003 : 114).

L'intérêt grandissant pour l'inscription matérielle de la mémoire, et pour la conservation des témoignages physiques du passé à des fins didactiques dans nos sociétés contemporaines, a été exprimé de manière concise par Laurier Turgeon (2007). Dans l'introduction à son texte "*La mémoire de la culture matérielle et la culture matérielle de la mémoire*", il attire l'attention sur le fait que les objets matériels ont un rôle toujours plus important dans nos pratiques sociales contemporaines. Il estime que ce qu'il appelle « le monde moderne » (2007 : 13), est caractérisé par un intense désir d'objets :

« Il ne faudrait pas penser que l'envie d'objets se limite aux seules pratiques de la consommation alimentaire, elle recouvre l'ensemble de nos pratiques de consommation culturelle. Par exemple, l'expansion du patrimoine renvoie à ce même désir d'objets dans la mesure où le patrimoine privilégie la culture matérielle – les artefacts, les bâtiments et les sites – pour présenter et représenter le passé. Le succès contemporain des musées s'explique largement par le fait qu'ils permettent d'accéder concrètement à l'histoire par le biais d'objets matériels, plutôt que par la simple lecture des textes » (2007 : 14).

Cette thèse résulte très intéressante mais elle pourrait également paraître assez contestable. Il n'en reste pas moins que le cas qui m'intéresse, selon les motivations proposées par P.P.M., L.M. et Paolo Poggiati, et par d'autres acteurs sociaux partageant la

même vision portée sur la cimenterie, participe à ce phénomène décrit par l'auteur où les objets matériels sont privilégiés pour « présenter et représenter le passé » (2007 : 14).

Mais qu'en est-il du rapport entre objets et mémoires ? L'anéantissement ou le rejet d'un objet entraîne-t-il nécessairement l'oubli de ce même objet ou du souvenir des expériences passées qu'il est censé évoquer et transmettre ? Dans le chapitre portant sur « l'objet mémoire » (2007 : 26), Laurier Turgeon se concentre sur le fait que les objets ne construisent pas seulement les relations sociales, mais qu'ils agissent aussi sur la mémoire. Pour ce qui concerne l'oubli et le deuil des expériences passées qu'un objet pourrait évoquer et transmettre, l'auteur explique que « il y a plusieurs façons de faire le deuil de ces objets porteurs de mémoire : les cacher pour les retirer hors de vue et de portée dans des lieux fermés et de réclusion tels que la cave, le grenier ou l'armoire, les vendre, les donner, ou de manière plus radicale les jeter » (2007 : 28-29). Serge Tisseron (1999) a été assez clair sur cette question en considérant que le seul moyen pour oublier c'est de fuir les lieux et les objets. Toutefois, reprenant *Le système des objets* (1968) de Jean Baudrillard, Laurier Turgeon (2007) estime qu'il n'est pas si facile d'oublier :

« L'élimination de l'objet n'entraîne pas toujours l'éradication du souvenir. Bien au contraire, dans certains cas la disparition de l'objet fait resurgir la mémoire du lieu, de l'évènement ou de la personne (Baudrillard 1968) ; l'absence de l'objet réactivant la mémoire plus intensément devient obstacle à l'oubli. La perte de support matériel rend l'absence encore plus présente. L'objectivation matérielle permet alors de rendre moins douloureuse la mémoire et facilite ainsi l'oubli ; l'objet devient ainsi le support nécessaire de l'oubli » (2007 : 29).

J'aurai l'occasion de revenir plus bas sur cette question portant sur la quadruple relation entre absence, support matériel, mémoire et oubli. Or, P.P.M., L.M., Paolo Poggiati et d'autres acteurs sociaux, en partageant la « *sensibilité* » évoquée par P.P.M., épousent symétriquement le propos de Serge Tisseron (1999). La mémoire du passé industriel ne peut être sauvegardée et transmise selon une logique didactique que par la conservation de cet objet concret qu'est la cimenterie.

En novembre 2004, le directeur de Holcim SA s'était rendu à Bellinzona pour un rendez-vous avec la directrice du Département des finances et de l'économie du canton du Tessin. Ce rendez-vous devait éclaircir les raisons qui empêchaient l'approbation de la demande de construction (ou plutôt de démolition partielle) et de vente de la *Saceba* à

d'autres entreprises privées transmise par Holcim SA aux autorités cantonales. En effet, les oppositions qui ont été lancées par la Fondation du parc et par la commune de Morbio Inferiore avaient bloqué les procédures. À ce moment-là, et comme le dit P.P.M., « *presque par hasard* », Paolo Poggiati a rencontré le directeur de Holcim SA et lui a proposé l'idée d'une collaboration pour un futur projet de requalification de la *Saceba* et de céder ensuite la propriété à la Fondation du parc. Les dirigeants de Holcim SA, dit P.P.M., « *nous ont immédiatement écoutés et ils étaient prêts nous suivre sur cette voie* ». Dès ce moment, s'ouvrent des nouvelles portes sur les négociations concernant le futur de la *Saceba*.

Les efforts de la patrimonialisation

En 2005, le Conseil d'État du canton du Tessin institue un groupe de travail auquel a été confiée la tâche de concevoir et de réaliser un projet d'intervention visant une « *requalification* » du site de la *Saceba*. Le groupe de travail est composé par le directeur de la Fondation du parc, les dirigeants de Holcim SA qui sont prêts à financer la totalité du projet en collaboration avec le canton du Tessin, les représentants des deux communes concernées (Morbio Inferiore et Castel San Pietro) et les autorités cantonales compétentes. Ce groupe de travail, en partenariat avec les travailleurs d'un bureau spécialisé dans les interventions d'aménagement territorial, ont discuté et planifié pendant sept ans le futur du site *Saceba*.

Comme je l'ai expliqué plus haut, face à la volonté de la fondation du parc de détruire la cimenterie émerge immédiatement la « *sensibilité* » des consultants que P.P.M. explicite de la manière suivante : « *Nous ne pouvons pas effacer quatre décennies d'histoire. Ceci n'est pas un jardin où l'on peut tout débarrasser et planter des petites herbes. La cimenterie ne mérite-t-elle pas de demeurer dans la mémoire collective ?* ». Cette sensibilité sera ensuite traduite et exprimée sous forme de question par Paolo Poggiati : « *un paysage sans mémoire est-il possible ?* ». Cette question exprime la volonté de conserver la cimenterie selon une logique du « *devoir de mémoire* » (Hartog 2003 : 267) et en lui attribuant la signification d'« *objet témoin* » (Turgeon 2007 : 15).

En même temps, la municipalité de Morbio Inferiore s'oppose également à la destruction de la cimenterie mais selon une acception différente de celle des défenseurs de la conservation. Le maire, tout en étant très critique envers ceux qui veulent faire « *tabula rasa* »

ou, comme il le dit, « *une sorte de palingenèse* », démontre également un certain mécontentement face à la proposition de transformer la cimenterie en un « *parcours didactique et de la mémoire* ». Initialement, les représentants de cette commune étaient favorables à l'établissement d'entreprises pratiquant une activité compatible avec les normes du PUC-PB qui prévoyaient la possibilité de convertir la *Saceba* en un « *site artisanal pas gênant* ». Ensuite, selon les mots du maire de Morbio Inferiore, « *avec une attitude pragmatique* », la municipalité approuve le projet du « *parcours didactique et de la mémoire* » en renonçant à promouvoir la planification d'activités artisanales. Néanmoins, la municipalité demande, selon un « *compromis raisonnable* », de conserver et de pouvoir acquérir au moins le bâtiment administratif de la cimenterie. La commune voudrait transformer ce bâtiment en salle polyvalente destinée à la pratique d'« *activités ludiques et didactiques, sans gain monétaire et à faveur de la population de la commune* ». Pour soutenir les propositions de la municipalité au sein du groupe de travail, le maire insiste sur « *la concrétude de l'autonomie communale* ». Sans le bâtiment administratif de la *Saceba*, pour créer la salle polyvalente dont la commune a besoin, cette dernière sera obligée à investir dans d'autres zones de la commune, pour acquérir des terrains à bâtir. Contre la volonté de tout détruire ou de transformer la totalité de la cimenterie en un « *parcours didactique et de la mémoire* », le maire soutient l'argument suivant : « *comment ne pas regretter la décision de démolir un bâtiment solide et fonctionnel, dont la volumétrie est sans rapport à la grandeur des bâtiments productifs de la cimenterie qu'on a prévu de démolir ? C'est un gaspillage de forces et de matières premières transformées avec beaucoup d'énergie en vertu du perfectionnisme* ». La mairie de Morbio Inferiore propose donc un recyclage d'une partie de la cimenterie *Saceba* et de transformer au moins le bâtiment administratif dans une salle polyvalente. Il convient de souligner que ceux-ci sont les arguments principaux résultant des consultations communales. Au sein de la commune il y a aussi un conseiller municipal qui est fortement contraire à toute forme de conservation ou de recyclage en considérant que « *dans le cœur du parc, chaque morceau de l'ancienne cimenterie serait un élément étranger et dérangeant. Il faut tout détruire mais vraiment tout* ».

Pendant des années, un climat de conflit et d'hostilité a fortement dominé les relations entre les divers acteurs sociaux composant le groupe de travail jusqu'au jour où les défenseurs de la conservation du site industriel proposent une idée qui changera leur démarche. Les consultants externes soumettent au groupe de travail un projet qui prévoit une conservation partielle de la cimenterie pour créer ce que P.P.M. appelle un « *parcours ludique, une sorte de*

parcours d'aventure ». Ce projet aurait conservé uniquement le 10% des structures de la cimenterie, en créant « *un parcours dans lequel les visiteurs auraient pu accéder à l'histoire de la Saceba et suivre virtuellement le système productif du béton* ». Cette idée met d'accord la majorité du groupe de travail puisque il prévoit la démolition d'une grande partie de la cimenterie, qui satisfait une partie des partisans de la destruction, et la conservation des structures productives les plus importantes qui, selon les défenseurs de la conservation, permettrait de pouvoir sauvegarder la « *valeur historique* » de la *Saceba*. Comme l'a expliqué P.P.M. : « *on aurait eu une cimenterie allégée mais toujours lisible* ». Néanmoins, le facteur déterminant qui a permis l'approbation de ce projet par le groupe de travail, comme le dit P.P.M. : « *c'est la question de la vente d'un produit, du gain économique qu'un tel parcours aurait pu apporter* ». Un parcours ludique ou d'aventure c'est une attraction touristique manquante dans la palette des offres du parc et de toute la région dans laquelle il se trouve. La rentabilisation de la *Saceba* en tant que ressource touristique et donc économique aurait été, selon P.P.M., le premier pas vers la conservation de celle-ci. Voilà qu'émerge le troisième moment logique des pratiques patrimoniales qui, selon André Micoud (2005), est en train de naître au sein des sociétés occidentales : « *L'heure n'y est plus seulement à la conservation ou à la sauvegarde, mais bel et bien à la gestion d'un patrimoine devenant véritablement ressource* » (2005 : 86).

Dès ce moment, le mécontentement de la municipalité de Morbio Inferiore sera constant et ses visées sur la cimenterie seront exclues du projet de requalification. La conservation du bâtiment administratif de la *Saceba* n'est pas contemplée par le projet du parcours ludique et on ne prévoit pas de transformer une des structures de la cimenterie en salle polyvalente destinée à la commune.

La première esquisse du projet de transformation du site industriel en un parcours ludique ou d'aventure pose, un problème fondamental, celui des normes de sécurité. Ces dernières engendreraient des coûts que le groupe de travail juge comme « *exorbitants* » et « *insoutenables* ». De plus, la mise en sécurité des artefacts qui composent la cimenterie aurait nécessité d'interventions importantes qui, selon les mots de P.P.M., auraient « *dénaturalisé* » la cimenterie, elles auraient compromis son « *authenticité* ». Les normes de sécurité à respecter pour la création d'un parcours ludique ou d'aventure auraient imposé des modifications ou la destruction de différentes structures, artefacts et machines que selon P.P.M. auraient compromis l'« *authenticité* » de la *Saceba*. P.P.M. conçoit et exprime

l'« *authenticité* » de la manière suivante : « *conserver le plus possible l'état de la Saceba telle qu'elle était avant l'intervention du projet de requalification* ». Donc une continuité physique entre le moment présent et le moment de l'édification de la cimenterie.

Le projet d'un parcours ludique ou d'aventure est par conséquent cantonné. Néanmoins, l'évaluation de cette hypothèse par le groupe de travail a fait accepter la possibilité de conserver une partie de la cimenterie. « *La question de la vente d'un produit, du gain économique* », c'est-à-dire « la gestion d'un patrimoine devenant véritablement ressource » (2005 : 86), et l'accord qui prévoit la démolition du 90% de la cimenterie ont persuadé les partisans de la destruction de la cimenterie au sein du groupe de travail. Ne pouvant pas tout conserver, les défenseurs de la conservation proposent de « *conserver les éléments de la cimenterie les plus importants dans le cycle productif du béton* ». Les carrières ; les galeries d'extraction ; le broyeur ; la tour du four ; les zones de dépôt des matériaux et la route d'accès seront conservés ; les ateliers ; les silos de stockage ; les bureaux ; la tour des moulins ; l'installation d'emballage et de distribution seront détruits. Comme le dit de nouveau P.P.M. : « *une cimenterie allégée mais toujours lisible* ». Les artefacts conservés sont considérés comme « *les plus importants dans le cycle productif du béton et donc nécessaires pour raconter aux visiteurs l'histoire de la cimenterie* ». La création d'un « *parcours didactique et de la mémoire* », d'un « *Parcours du béton* » est enfin acceptée.

L'annonce de la réalisation du projet de requalification et du « *Parcours du béton* » et la publication de tous leurs aspects ont soulevé différentes critiques d'autres partisans de la destruction. Divers acteurs sociaux tels que l'avocat Graziano Papa, l'avocat et Grand conseiller tessinois Luca Pagani et R.P., envoient diverses lettres de protestation aux journaux tessinois et aux autorités compétentes, et participent à plusieurs débats publics transmis par la radio. Différents acteurs sociaux parmi lesquels on trouve Graziano Papa, Luca Pagani et R.P. considèrent qu'il n'est pas nécessaire de conserver les artefacts de la *Saceba* pour en sauvegarder la mémoire. Ici apparaît de nouveau la question portant sur la quadruple relation entre absence, support matériel, mémoire et oubli. Il faut souligner que trois des éléments destinés à être conservés dans le cadre de la réalisation du « *Parcours du béton* » ne pourraient de toute façon pas être détruits parce qu'ils font déjà partie de la zone protégée du parc. Ces trois artefacts sont les carrières, les galeries d'extraction et le lieu où se trouve le broyeur. Dans leurs contextes se sont développés des biotopes importants pour diverses espèces animales. Par exemple, les galeries d'extraction accueillent des colonies de chauves-

souris, les mines et le lieu où se trouve le broyeur accueillent plusieurs espèces d'oiseaux, reptiles et amphibiens.

Graziano Papa et R.P., comme d'autres acteurs sociaux, s'opposent à la conservation de la cimenterie en vertu d'une "mémoire du paysage". R.P. considère qu'« *il n'est pas nécessaire de conserver la Saceba pour s'en souvenir, les gens n'oublieront pas ça* ». Tout en ne partageant pas la logique d'une mémoire matériellement inscrite, telle qu'elle est exprimée de manière récapitulative par la question de Paolo Poggiati « *un paysage sans mémoire est-il possible ?* », R.P. l'accepte et soutient l'argument suivant : « *de toute façon le paysage portera pour toujours la marque de la Saceba. Les carrières et les galeries seront toujours là pour nous rappeler de l'activité industrielle* ».

C'est à ce moment que, pour répondre à ces arguments contraires à la conservation de la cimenterie, le groupe de travail fait une claire distinction entre mémoire et histoire de la *Saceba* pour soutenir l'idée de la nécessité de sauvegarder les artefacts qui la composent. P.P.M. m'a expliqué que la question de Paolo Poggiati peut être trompeuse. Elle considère qu'en effet la transmission de la mémoire de « *l'expérience Saceba* » pourrait se passer de la conservation de la cimenterie. C'est en vertu de la transmission de son histoire, en raison de la didactique du témoignage historique et des énoncés inscrits dans le PUC-PB que P.P.M. résume de la manière suivante les motivations au nom desquelles la cimenterie doit être conservée : « *le PUC-PB est très clair, à côté du patrimoine géologique et paléontologique d'importance mondiale et à côté d'un paysage naturel exceptionnel, parmi les principaux contenus du parc ne doivent pas manquer les témoignages de la présence de l'homme et les diverses formes d'utilisation des ressources naturelles, c'est-à-dire la valeur historique et culturelle* ». Ici apparaît de nouveau la thèse de Laurier Turgeon (2007) qui élucide la logique sous-jacente à la volonté de conserver la *Saceba* pour la transmission de son histoire. Dans le cas de la mise en patrimoine de la *Saceba*, le groupe de travail privilégie « la culture matérielle - les artefacts, les bâtiments et les sites – pour présenter et représenter le passé » (2007 : 14).

L'évaluation des restes et la perception esthétique

Le groupe de travail, en vertu d'un « patrimoine devenant véritablement ressource » (Micoud 2005 : 86), de l'accord qui prévoit la destruction du 90% de la cimenterie et de la

pertinence de la didactique du témoignage historique dans le contexte du parc, accepte et valide l'idée de la création du « *Parcours du béton* ». Néanmoins, le conflit entre les partisans de la destruction et les défenseurs de la conservation est toujours présent au sein du groupe de travail. Finalement, l'histoire de la création du « *Parcours du béton* » se résume toujours en une opposition entre les partisans de la destruction et les défenseurs de la conservation, La thèse de la valorisation du patrimoine naturel, qui prévoit la destruction des restes industriels, s'oppose à l'antithèse de la valorisation du patrimoine historique, qui prévoit la conservation. Comment trouver la pacification? Une synthèse est-elle possible? Comme le dit P.P.M. : « *entre volonté de détruire la cimenterie et volonté de la conserver, il fallait trouver un compromis, un modus vivendi* ». Ce dernier est donc « *le parcours didactique et de la mémoire* ». Selon les défenseurs de la conservation, le parcours doit pouvoir rendre intelligible « *l'histoire authentique du passé industriel* ». Cette « *authenticité historique* » n'est possible qu'à travers « *la conservation maximale du site industriel, il faut intervenir en le modifiant le moins possible* ».

Comme je l'ai expliqué plus haut, P.P.M. conçoit et exprime l'« *authenticité* » de la manière suivante : « *conserver le plus possible l'état de la Saceba telle qu'elle était avant l'intervention du projet de requalification* ». Donc une continuité physique entre le moment présent et le moment de l'édification de la cimenterie. Les différents arguments mobilisés par les deux factions qui s'affrontent au sein du groupe de travail peuvent être interprétés grâce au cadre théorique offert par la « *sociologie pragmatique des valeurs* » élaborée par Nathalie Heinich (2006). Cette perspective permet, à travers les critères utilisés par les décideurs de la création du projet de requalification, d'explicitier les valeurs et les registres de valeurs sous-jacentes qui guident leurs jugements.

Dans son étude ethnographique portant sur la réunion d'une commission régionale de protection du patrimoine et des sites (CRPS), la sociologue Nathalie Heinich (2009) a montré comment il est possible de définir l'« *authenticité* », relevant d'un registre de valeurs que l'auteure a appelé « *purificateur* » (2009 : 518), de la manière suivante :

« La continuité du lien entre l'objet en question et son origine : un produit et son terroir, un document et son producteur, le résultat d'un acte et son intentionnalité, l'œuvre irremplaçable et son auteur particulier. Continuité substantielle, continuité stylistique, traçabilité, intériorité et originalité dessinent ainsi – en dépit de

l'apparente hétérogénéité des critères – les conditions auxquelles un objet, un acte, une situation, une personne peuvent être dits « authentiques » (2009 : 517).

Toutefois, la création du « *Parcours du béton* » doit s'accomplir à travers la démolition d'une partie de la cimenterie pour que le patrimoine naturel puisse être sauvegardé et valorisé. Voilà un autre aspect du « *modus vivendi* » : détruire une partie de la cimenterie et en conserver une autre. Mais donc que détruisent-ils et que conservent-ils ? Comment se fait le choix ?

Ne pouvant pas tout conserver, les réalisateurs du « *Parcours du béton* » décident de « *conserver les éléments de la cimenterie les plus importants dans le cycle productif du béton* ». Les carrières ; les galeries d'extraction ; le broyeur ; la tour du four ; les zones de dépôt des matériaux et la route d'accès seront conservés ; les ateliers ; les silos de stockage ; les bureaux ; la tour des moulins ; l'installation d'emballage et de distribution seront détruits. Comme l'a dit P.P.M. : « *une cimenterie allégée mais toujours lisible* ». Les artefacts conservés sont considérés comme « *les plus importants dans le cycle productif du béton et donc nécessaires pour raconter aux visiteurs l'histoire de la cimenterie* ». En dépit de la perte énorme imposée par l'accord qui prévoit la destruction du 90% de la cimenterie, P.P.M. estime qu'il soit « *encore possible de raconter l'histoire de la cimenterie et donc d'intervenir selon une logique de la valorisation du patrimoine historique* ». Toutefois, les artefacts de la cimenterie considérés comme « *les plus importants dans le cycle productif du béton* » dépassent le 10% de son volume total et ne peuvent donc pas être conservés dans leur intégralité. Comme le dit P.P.M., « *il faut les rapetisser, leur extirper des morceaux, les baisser, les nettoyer, et cetera* ». C'est à partir de ce moment que P.P.M. parle du risque d'« *une perte de cohérence du projet et de l'authenticité de la cimenterie* ». Ces deux acteurs sociaux lient étroitement la notion de « *cohérence* » avec celle d'« *authenticité* ». En accord avec les normes énoncées dans le PUC-PB, les artefacts considérés comme des témoignages historiques et donc dignes d'être intégrés au patrimoine du parc, doivent être conservés dans leur intégralité. En décidant de conserver la cimenterie, plus précisément une partie de celle-ci en tant que témoignage historique, pour être cohérents avec les normes du PUC-PB il faut conserver son authenticité.

P.P.M. et L.M. ont maintes fois souligné « *le problème de la vision esthétique du patrimoine, du parc et même de la cimenterie* ». Dans un premier temps, après des nombreux

débats, l'idée de conserver l'authenticité des éléments les plus importants de la cimenterie a été enfin acceptée. Néanmoins, le fait de ne pas pouvoir conserver l'intégralité de ces artefacts, en raison de l'accord qui prévoit la destruction du 90% de l'ensemble des artefacts qui composent la cimenterie, a causé, selon P.P.M., l'avènement de « *la perception esthétique comme critère omniprésent* ». Selon P.P.M. ceci détermine « *une perte de cohérence d'un projet qui vise à sauvegarder l'authenticité d'un document historique* ».

Dans l'article que j'ai cité plus haut, Nathalie Heinich (2009) interroge le rôle de la fonction esthétique dans le domaine des pratiques patrimoniales :

« Le sens commun tend à aborder la question du patrimoine en termes esthétiques : un château, une cathédrale sont d'emblée perçus comme « beaux », quels que soient les critères – variables selon les époques, les cultures, les individus – sur lesquels s'appuie ce sentiment de beauté, et qui seront éventuellement mis en œuvre pour le justifier. Or, de toutes les valeurs invoquées par les experts, la beauté est probablement la moins pertinente » (2009 : 515).

Dans le cas de la création du « *Parcours du béton* », initialement la fonction esthétique a toujours été écartée par les experts du groupe de travail qui s'occupaient de ce projet. Selon P.P.M. « *le regard esthétique n'amène qu'à faire des faux historiques* ». Mais enfin il est devenu un critère déterminant pour le traitement des restes de la cimenterie. Si le choix des artefacts à conserver s'est déroulé en fonction de leur importance « *dans le cycle productif du béton* » et donc considérés comme « *nécessaires pour raconter aux visiteurs l'histoire de la cimenterie* », le fait de devoir intervenir sur ces artefacts a permis l'émergence de la fonction esthétique. Comme le dit P.P.M. « *le goût esthétique a été souvent plus important que la cohérence historique* ».

Il est extrêmement intéressant de souligner que le traitement des artefacts qui ont été choisis comme méritant la conservation semble avoir causé non seulement l'attribution de la fonction esthétique au site industriel, une fonction signifiante qu'au début les experts ont toujours cherché d'écarter, mais aussi l'avènement d'une perception esthétique de l'environnement dans lequel se trouvent les restes de la cimenterie. Par exemple le hangar de la cimenterie a été démoli seulement en partie en devenant, selon P.P.M., « *une ruine artificielle, aménagée en fonction du goût esthétique* ». P.P.M. ajoute que « *le hangar apparaît comme une fausse ruine. Il n'est pas le résultat d'un bombardement, il ne représente*

pas un fait historique : il est le résultat d'un choix esthétique, d'un compromis ». En outre, P.P.M. m'a expliqué que plusieurs personnes appartenant au groupe de travail ont apprécié cette opération puisque ainsi « *le hangar peut ressembler au squelette d'une baleine échouée sur le fond d'un océan pétrifié. Une belle image, mais fictive* ». Un autre exemple intéressant est celui du traitement de la tour des fours. Cette dernière a mérité la conservation à cause du fait qu'elle est considérée par les consultants externes comme « *le cœur de la cimenterie* ». Mais ses façades ont été nettoyées en devenant plus blanches. P.P.M. m'a expliqué que cette opération a également été très appréciée puisque elle a pu devenir « *une tour monumentale et grisâtre comme le paysage rocheux qui l'entoure* ». Conséquemment P.P.M. estime que la tour des fours « *est aussi en partie un faux historique* ». Ces exemples montrent que les artefacts conservés ne sont pas uniquement traités pour qu'ils puissent devenir beaux en soi, mais aussi beaux en contexte. La fonction esthétique attribuée à ces artefacts semble alors déterminer l'émergence d'une perception esthétique de l'environnement qui les accueille. Selon François Hartog (2003) « *parcs naturels et écomusée ont, en tout cas, contribué à rendre visible le passage d'une perception esthétique de la nature à une représentation patrimoniale de l'environnement, liant fortement mémoire et territoire* » (2003 : 253). Mais dans le Parc des Gorges de la Breggia, la mise en patrimoine d'un objet du passé industriel semble se faire aussi par un "retour" de la représentation patrimoniale à une perception esthétique de la nature.

Initialement, les consultants externes qui se sont occupés du projet de requalification ont toujours cherché à bannir la fonction esthétique. Néanmoins, la transmutation de la *Saceba* en objet patrimonial, son changement de fonction, n'a finalement pu se faire que par l'attribution d'un fonctionnement esthétique à cet artefact. Concernant la relation entre changement de fonction d'un artefact et fonctionnement esthétique, dans son texte "*Être un artefact*" (2007), Gérard Lenclud soutient l'argument suivant : « *Tout se passe comme si, chez nous, les fonctionnements d'artefacts n'étaient pas placés à égalité du point de vue de leur valeur en tant que symptômes ontologiques. Seule, en effet, l'acquisition par un artefact d'un fonctionnement esthétique paraît consacrer un « vrai » et définitif changement de sorte* » (2007 : 87). La transmutation de la *Saceba* en objet patrimonial semble participer à ce phénomène décrit par Gérard Lenclud. En guise de conclusion de cette partie de mon travail, je cite l'argument de Gérard Lenclud qui porte sur l'importance de la fonction esthétique dans les sociétés occidentales : « *Comment expliquer ce singulier privilège attribué par nous à la fonction esthétique par rapport à tant d'autres fonctions signifiantes ? Les « experts » n'ont*

pas fini de s'affronter entre eux à ce sujet. Décidemment les hommes ne sont pas au clair avec leurs artefacts » (2007 : 89).

CHAPITRE III : DIFFÉRENTES FORMES D'APPROPRIATION

Le travail de certification

En 2010, les premiers travaux pour la réalisation du projet de requalification qui aboutira à la création du « *Parcours du béton* » commencent. Les années qui suivront seront caractérisées par diverses critiques envers le choix de conserver une partie de la cimenterie. Plusieurs politiciens et citoyens de la région envoient diverses lettres de protestations au Département du territoire, au Grand Conseil tessinois et aux différents journaux tessinois.

Pendant les années des travaux, le groupe de travail, grâce à la collaboration de divers scientifiques, photographes et journalistes, publie un livre qui raconte l'histoire des Gorges de la Breggia, de la *Saceba*, mais également du projet de requalification²³. Dans ce livre on trouve différents reportages photographiques, documents d'archive inédits et divers articles qui traitent de géologie, d'ingénierie, d'architecture, d'histoire sociale et économique. Ce livre se présente comme la récolte des différents travaux qui constituent la deuxième opération sociale sur laquelle s'appuie la définition de patrimoine proposée par Jean Davallon (2002) que j'ai décrit plus haut dans mon texte. Il est la matérialisation et la publication du travail de certification scientifique caractéristique de la transmutation d'un objet en objet de patrimoine. Ce travail de certification scientifique, qui construit un lien à partir du présent vers le passé, garantit le lien entre l'objet et son monde origine. Dans un autre texte intitulé "*Le patrimoine : "une filiation inversée" ?*" (2000), Jean Davallon résume cette opération de la manière suivante : « L'originalité du processus patrimonial tient au fait que ce lien est certifié par un travail scientifique, historique, archéologique, ethnologique, qui permettra de lui donner son statut d'objet authentique et de le faire parler en tant que témoin de ce monde d'origine » (2000 : 15).

Il est très intéressant de noter que ce livre a été rédigé pendant les travaux de réalisation du projet de requalification et il a été publié avant que ceux-ci soient terminés. P.P.M. m'a

²³ BUZZI Giovanni et PRONINI MEDICI Paola (dir.) 2012. *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopo la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande. 215 p.

expliqué que la publication de ce livre a permis au moins de faire comprendre la valeur et la pertinence de l'intégration de la cimenterie au patrimoine du parc aux derniers acteurs sociaux s'opposant fortement à une quelconque conservation de la *Saceba* comme, par exemple, l'avocat Graziano Papa et l'avocat et Grand conseiller Luca Pagani. Le livre ne se présente donc pas simplement comme la récolte du travail de certification scientifique. Il est également, selon P.P.M. mais aussi selon d'autres acteurs sociaux comme R.P., un instrument pour apaiser les critiques des plus sceptiques envers la création du « *Parcours du béton* ».

Le livre publié par le groupe de travail ne montre pas seulement l'histoire des Gorges de la Breggia et de la *Saceba*. Il raconte également l'histoire du projet requalification. Lors de la prise de photographies, de la recherche des documents d'archive, des recherches scientifiques et de la rédaction des textes, les travaux pour la réalisation du projet sont en cours à plein régime. En même temps que les travaux avancent, ils sont minutieusement documentés par divers textes et photographies²⁴. L'historiographie se fait sur le vif. Le livre démontre donc un autre aspect du projet de requalification, il y a un souci de la part du groupe de travail d'en raconter l'histoire au même temps qu'il est en train d'être réalisé. Cette historiographie du projet de requalification rappelle une des manifestations de ce que François Hartog (2003) a appelé le « présentisme » : « Nous aimerions préparer, dès aujourd'hui, le musée de demain et réunir les archives aujourd'hui comme si c'était déjà hier » (2003 : 248-249).

L'esthétique des ruines

P.P.M. m'a expliqué que « *le projet de requalification est un projet en devenir : en tant que réalisateurs du projet, nous fournissons au parc un certain nombre d'éléments mais aussi une structure qui ne se suffit pas à elle-même. Nous fournissons une base et ensuite ce sera le parc qui devra l'utiliser afin de proposer différentes activités* ». À part « *le parcours didactique et de la mémoire* », la Fondation du parc dispose maintenant d'une structure qui peut accueillir les différentes activités et manifestations qu'elle propose. Aujourd'hui, une palette très variée d'activités et de manifestations a lieu à l'intérieur et à l'extérieur des murs de l'ex-*Saceba* : conférences scientifiques ; activités didactiques pour les écoles et pour les visiteurs du parc ; accueil d'événements organisés par des associations externes au parc ; activités ludiques ; et cetera.

²⁴ Voir annexe 8.

Néanmoins, ce n'est pas de ces activités que je voudrais parler ici. Je me concentrerai plutôt sur d'autres activités qui semblent être proprement nouvelles dans le contexte du Parc des Gorges de la Breggia. Des activités similaires à celles mentionnées plus haut ont toujours eu lieu dans le parc. Aujourd'hui, elles sont simplement plus nombreuses. Grâce à la nouvelle offre didactique constituée par le « *Parcours du béton* », et grâce aux espaces de la « *cimenterie requalifiée* » qui sont fournis à la Fondation du parc, ces activités ne cessent pas de proliférer. Toutefois, il y a d'autres activités qui jaillissent dans le contexte de *l'ex-Saceba*. Ces activités semblent naître grâce à sa particularité résultant de la manière dont on est intervenu sur ses restes physiques, c'est-à-dire de la modification formelle de ses artefacts. Ce sont des activités relevant principalement de différentes disciplines artistiques et résultant de ce que je serais tenté d'appeler une « esthétique des ruines ».

Dans son ouvrage *Mémoires du social* (1986), Henri-Pierre Jeudy argue que « les touristes deviennent les garants de la monumentalité conservée : par leur présence, leur mouvement, ils confirment et consacrent la structure muséographiée, ils légitiment a posteriori la décision impérative de la protection » (1986 : 70). Dans le cas de *l'ex-Saceba*, différents acteurs sociaux qui visitent le site et qui s'en approprient deviennent non seulement les garants de la monumentalité conservée, mais aussi les garants de ce que P.P.M. appelle « *les compromis d'ordre esthétiques* » ou « *les choix esthétiques* » qui ont été accomplis dans le traitement des restes physiques de la cimenterie. Or, comme je l'ai expliqué plus haut, plusieurs acteurs sociaux impliqués ou concernés par le projet de requalification, ont fortement critiqué les choix d'intervention dans le traitement des restes physiques de la cimenterie qui ont été faits selon un « registre esthétique » (Heinich 2009 : 515). P.P.M. estime que les choix relevant du « *regard esthétique* », qu'elle considère de l'ordre du « *goût individuel* » et « *momentané* » ou « *transitoire* », auraient dû être évités. Selon elle, mais aussi selon d'autres acteurs sociaux que j'ai pu rencontrer, les choix qui ont été faits selon un registre esthétique auraient dû être écartés puisque ils atteignent l'authenticité du lieu et des artefacts, et donc du témoignage historique. Ces « *compromis esthétiques* » ont transformé la cimenterie en une « *fausse ruine* ». Comme je l'ai expliqué plus haut selon P.P.M. et d'autres acteurs sociaux, ce type de compromis menace et risque d'abroger non seulement l'« *authenticité* » de la cimenterie, mais également la « *cohérence* » du projet de requalification.

Néanmoins, les choix relevant d'un registre esthétique dans le traitement des restes physiques de la cimenterie semblent être très appréciés par divers visiteurs du parc que j'ai pu rencontrer. En d'autres termes, ces choix se trouvent légitimés a posteriori par divers acteurs sociaux qui démontrent une certaine attirance ou une sorte de fascination pour *l'ex-Saceba*. Cette fascination relève d'une appréciation de la cimenterie conservée qui se fait également selon un registre esthétique. Comme j'ai pu le constater, diverses personnes visitent le parc et le « *Parcours du béton* » avec la seule intention de profiter d'une sorte d'esthétique des ruines offerte par *l'ex-Saceba*. Parmi ces acteurs sociaux, j'ai côtoyé des artistes comme des photographes, des réalisateurs de films, des acteurs de théâtre et des musiciens. Toutefois, j'ai rencontré également d'autres acteurs sociaux qui profitent du cadre offert par *l'ex-Saceba* pour prendre une photographie d'eux-mêmes et ensuite les exposer dans leurs profils virtuels des réseaux sociaux numériques ou dans leurs blogs personnels. Parmi les différentes données relevant de mes expériences de terrain que j'assimile à ce que j'appelle l'appréciation de l'esthétique des ruines, j'ai décidé de décrire uniquement celles qui m'ont interrogé le plus.

L'ex-Saceba a été le set de tournage pour le court métrage intitulé *Il Risanamento*²⁵ (2013) du réalisateur Andreas Macioci²⁶. Le film *Il Risanamento* relève d'un scénario que son réalisateur décrit comme « *post-apocalyptique* ». À ce propos, Patrick J. Gyger (2002) explique que « l'apocalypse connaît un vif succès dans la littérature et le cinéma spéculatifs en partie parce qu'elle est pittoresque : elle permet des représentations inédites, sans retenue et parfois superbes » (2002 : 324). Sans entrer dans les détails de l'analyse passionnante du vif succès du genre apocalyptique dans la science-fiction proposée par Patrick J. Gyger, il est important pour la suite de mon analyse de retenir le propos suivant : « L'aspect esthétique de la fin de notre civilisation est ici essentiel [...] Les symboles décrépits de notre civilisation industrielle vont ainsi devenir l'une des images fortes de la SF moderne » (2002 : 325). Le réalisateur Andreas Macioci explique que « *ici (dans le site ex-Saceba) il y a exactement l'ambiance que je cherchais* ». *L'ex-Saceba*, avec ses galeries, ses artefacts conservés, détruits et modifiés, et ses espaces à l'intérieur de la tour des fours, lui offre un cadre *ad hoc* pour tourner diverses scènes de son film qui relèvent d'un scénario proprement post-industriel et post-apocalyptique. *L'ex-Saceba*, devenue une « *fausse ruine* », présente une ambiance qui

²⁵ Traduction : Assainissement.

²⁶ L'auteur présente son film à l'adresse URL suivante : <http://www.cisaonline.ch/it/progetti-interni/2013-portfolio-video/il-risanamento/>

peut, selon un regard comme celui du réalisateur Andreas Macioci, matérialiser cet aspect esthétique de la fin de la “civilisation industrielle”.

Quelques mois plus tard, la band de musique pop-rock *Sinplus* a décidé de faire la promotion de son nouvel album dans le grand salon qui se trouve en haut de la tour du four de *l'ex-Saceba*. Des opérateurs de la RSI²⁷ sont venus les filmer et les interviewer pour publiciser leur nouvel album. Dans le reportage, aucun mot concernant la spécificité du lieu où ils tournaient n’a été énoncé. Plus tard, les musiciens expliquent qu’ils ont choisi ce lieu « *tant pour l’acoustique que pour sa beauté* ».

Un autre cas très intéressant est celui du tournage d’un vidéo-clip et de la prise des photos qui composent l’illustration du coffret du disque de la compagnie de théâtre musical *Fedora Saura*. S’inscrivant, comme ils le disent, « *dans une tradition de critique radicale de l’héritage européen du XX^e siècle* », les acteurs de théâtre et les musiciens de cette compagnie ont choisi ce lieu parce que « *il exprime de manière symbolique le paysage de ruines avec lequel nous voulons rompre radicalement* ».

La tour des fours a également accueilli dans ses espaces une des expositions de photographie de la 9^{ème} édition de la *Biennale de l’image* (exposition internationale de photographie et vidéo) intitulée *Trasformazioni*²⁸. Diverses photos sont emblématiques de cet intérêt pour les ruines et pour les catastrophes selon un registre esthétique²⁹.

Ce qui est intéressant de noter ici c’est que ces pratiques artistiques qui fleurissent dans le site *ex-Saceba* sont postérieures à la mise en patrimoine de celle-ci. À propos de ce type de pratiques qui ont lieu dans des espaces industriels à l’abandon, Michel Rautenberg (2011) expose l’argument suivant :

« The industrial disease left a large quantity of scars in several regions disputed by local and national authorities. Among types of responses, in several cities ‘industrial ruins’ (Edensor 2005a) became alternative places for new aesthetics, unofficial art and social invention, with or without the consent of local authorities [...] We could say that the vestiges of the industrial period are recycled in a new artistic and cultural reality » (2011 : 516).

²⁷ Radio et télévision suisse de langue italienne.

²⁸ Traduction : Transformations.

²⁹ Les photos et leurs textes descriptifs se trouvent à l’adresse URL suivante : http://consarc.ch/bi/?avada_portfolio=ricerca-sul-campo-autori-vari

Dans le même sens, Jean-Louis Tornatore (2010) décrit comment la Halle Verrière de Meisenthal qui était à l'abandon est aujourd'hui investie par des personnes qui la font devenir une « scène branchée de l'art contemporaine » (2010 : 115). Toutefois, le moteur qui a impulsé la mise en patrimoine de la *Saceba* a été celui de la nécessité de sauvegarder la mémoire du passé industriel et de développer des objectifs didactiques relatifs à la transmission de son histoire. C'est seulement dans un deuxième temps que divers artistes s'approprient de ce lieu et de ces artefacts, en devenant les garants de leur conservation à travers des activités parfois hautement valorisées par le public, par les institutions médiatiques et culturelles locales, et par les autorités locales.

Pendant la période qui s'écoule entre la fermeture de la cimenterie en 2003 et le début des travaux pour réalisation du « *Parcours du béton* » commencés en 2010, la cimenterie était investie par divers artistes-graffeurs qui ont peint différents graffiti sur les parois et les artefacts qui la composaient. Toutefois, la réalisation du projet de requalification a causé la perte de ces peintures à travers la destruction (partielle ou totale) ou le nettoyage des artefacts et des parois qui en étaient le support. Les graffiti de la *Saceba* n'ont pas été considérés comme dignes d'être préservés par le groupe de travail qui s'est occupé du projet de requalification comme dans le cas des pintadas du quartier de l'Albaicín à Grenade décrites par Nicolas Mensch (2012).

Cette disparition des graffiti causée par la réalisation du « *Parcours du béton* » est à mettre en perspective avec le discours que P.P.M., mais également d'autres acteurs sociaux, tiennent sur la nécessité de préserver l'« *authenticité* » de la *Saceba*. Comme je l'ai exposé plus haut, la valeur d'authenticité a été mobilisée contre ceux qui plaidaient pour des interventions qui auraient modifié les artefacts de la cimenterie selon un registre esthétique et qui, selon divers acteurs sociaux parmi lesquels on trouve P.P.M., auraient « *dénaturalisé* » la cimenterie. Comme je l'ai expliqué plus haut dans mon texte, P.P.M. exprime la notion d'authenticité de la manière suivante : « *conserver le plus possible l'état de la Saceba telle qu'elle était avant l'intervention du projet de requalification* ». Cette définition de l'authenticité proposée par P.P.M. et partagée par divers acteurs sociaux comme L.M. et S.B., est assimilable à la définition de la « valeur d'authenticité » (Heinich 2009 : 517) proposée par Nathalie Heinich : « l'authenticité d'un bâtiment résulte de la continuité à la fois substantielle et stylistique entre le moment présent et celui de son édification » (2009 : 517). Or, Nathalie Heinich considère que cette valeur « est rarement désignée en tant que telle par

nos experts : elle n'apparaît qu'à travers une batterie de critères relativement précis, qu'il revient au sociologue d'interpréter en les considérant comme appartenant à une même catégorie axiologique, nommée authenticité » (2009 : 517). Néanmoins, dans le cas que je décris ici, les "experts" comme P.P.M. désignent clairement la valeur d'authenticité.

Les acteurs sociaux qui insistent sur la nécessité de préserver l'authenticité de la cimenterie sont les mêmes qui s'opposaient à la volonté initiale de la part des membres de la Fondation du parc de faire « *tabula rasa* ». Ils voulaient conserver la cimenterie en vertu du fait qu'« *on ne peut pas effacer quatre décennies d'histoire puisqu'on ne l'aime pas* ». En même temps, leur tentative de préserver au maximum l'authenticité de la cimenterie ne concerne que la continuité de la période productive de la cimenterie, c'est-à-dire le laps de temps qui s'écoule entre 1960 et 2003. Les années d'appropriation de la cimenterie de la part des artistes-graffeurs ne sont pas prises en considération par le groupe de travail qui s'est occupé du projet de requalification. C'est comme un trou entre la clôture de la cimenterie et les débuts des travaux du projet de requalification. La continuité s'arrête là où s'arrête la production du béton. Les années d'appropriation de la cimenterie de la part des artistes-graffeurs ne sont pas contemplées et les graffiti ont été effacés. Selon la logique de la didactique de l'histoire et de la sauvegarde de la mémoire qui est proposée dans le contexte du « *Parcours du béton* », une logique qui se fonde sur la conservation des restes physiques de l'histoire et sur une vision qui postule la nécessité d'une mémoire matériellement inscrite, la destruction des graffiti se présente comme un acte d'oubli. Dans cette logique de conservation des restes physiques de l'histoire, la période des graffiti est effacée. La patrimonialisation de la *Saceba* instaure donc une ligne de partage hiérarchique entre les différents moments historiques.

Aujourd'hui P.P.M., comme d'autres acteurs sociaux, assimile la pratique des graffiti à des « *actes de vandalisme* ». Probablement, pendant la période qui s'étend depuis la fermeture de la cimenterie jusqu'au début des travaux du projet de requalification, d'autres acteurs sociaux considéraient ces activités comme des actes de vandalisme. Cependant, J.V., un des artistes-graffeurs qui ont investi ce lieu et que j'ai eu l'occasion de rencontrer, considère les graffiti comme des « *œuvres d'arts* » et pas comme des « *actes de vandalisme* ». La transmutation de la *Saceba* en objet patrimonial a effacé les graffiti et empêche une nouvelle production de ceux-ci. Aujourd'hui, les artistes-graffeurs ne sont pas invités à peindre les graffiti dans ce lieu. Ceux qui voudraient peindre des graffiti illégalement sont découragés par

les surveillants et par le système de surveillance électronique qui contrôlent le site. Les artistes-graffeurs et la pratique des graffiti sont donc exclus du processus de patrimonialisation et des diverses activités qui ont lieu dans *l'ex-Saceba*. En outre, la valorisation des activités artistiques qui ont lieu aujourd'hui dans *l'ex-Saceba* et le dénigrement des graffiti se traduit par une opposition entre des arts proprement légitimes et des arts illégitimes. La mise en patrimoine de la cimenterie participe pleinement à la construction et au renforcement d'une telle opposition au détriment de la pratique des graffiti.

Comme je l'ai expliqué plus haut, les artistes qui ont la possibilité de pratiquer leurs activités dans le site *ex-Saceba*, et dont les œuvres d'art sont parfois très valorisées par différents acteurs sociaux et par diverses institutions publiques et privées locales, ne deviennent pas seulement a posteriori les garants de la conservation de la cimenterie. Par leur appréciation esthétique des ruines et en mobilisant un univers symbolique relatif aux catastrophes, ils valorisent également ce que P.P.M. appelle « *les compromis esthétiques* ». Ceux-ci étaient jugés négativement par plusieurs personnes impliquées ou concernées par la réalisation du projet de requalification comme P.P.M. Cette dernière considère que « *le hangar apparaît comme une fausse ruine. Il n'est pas le résultat d'un bombardement, il ne représente pas un fait historique : il est le résultat d'un choix esthétique, d'un compromis* ». Néanmoins, aujourd'hui, les artistes et leur public apprécient ces « *compromis esthétiques* » en portant sur la cimenterie conservée un regard relevant d'un registre esthétique qui valorise les ruines et qui est lié à un univers symbolique relatif aux catastrophes. Toutefois, il convient de souligner que la fascination pour les ruines et les scénarios catastrophiques n'est pas seulement une particularité propre aux artistes et à leur public.

Cette fascination est manifestée aussi par des “gens ordinaires”. Ces derniers, d'une autre manière, sont également les garants de la monumentalité conservée. J'ai eu l'occasion de rencontrer diverses personnes qui se prenaient en photo dans le contexte de *l'ex-Saceba*. Parmi celles-ci, j'ai rencontré un jeune homme et une jeune femme qui se photographiaient pour ensuite exposer leurs portraits dans leurs blogs et profils virtuels des réseaux sociaux numériques.

Le foisonnement de ces activités serait-il une manifestation selon un registre esthétique d'un imaginaire de plus en plus habité par un « “désir de catastrophe” qui demeure inavouable » (Jeudy 2010 : 7) ? Celle-ci n'est qu'une spéculation. Il n'en reste pas moins que

ces activités montrent, comme l'écrivent Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner (2012), la « capacité performative » (2012 : 10) du patrimoine à créer du « collectif, du commun, voire même de la communauté » (2012 : 10), phénomène qui n'a pas été prévu par le groupe de travail qui s'est occupé du projet de requalification. Des nouveaux liens sociaux autour de ce que je serais tenté d'appeler une esthétique des ruines se nouent dans le site *ex-Saceba*.

Des nouveaux regards sur les Gorges de la Breggia

Dans "*La lucertolina sul Giurassico*" (2012)³⁰, l'écrivain et poète Alberto Nessi commence par citer l'ouvrage *Invito al Mendrisiotto* (2004)³¹, où Pio Fontana décrit l'état d'antan du paysage des Gorges de la Breggia. Pio Fontana ne se limite pas à une description du paysage mais dénonce également le changement ou, comme il le dit, « la destruction » (2004 : 46) de ce lieu. Il généralise également ce discours à l'évolution territoriale de toute la région dans laquelle se trouvent les Gorges de la Breggia :

« Les gorges de la Breggia, entre Balerna et Morbio Inferiore (ou Morbio Sotto, comme certains préfèrent), composaient un jour un paysage d'un goût à la Léonard de Vinci, où l'horreur se tempérait dans un sens de fable : éboulements, ravins, forêts, un moulin, horizons soudainement fermés, mythiques, aurait dit Pavese. Qui est né par ici et constate comment dans les dernières années tout ça a été en bonne partie détruit, ne médite pas seulement sur la fin d'un coin de paradis terrestre de son enfance. Autres forces plus mystérieuses ont travaillé en profondeur ici aussi et de la même façon elles ont érodé et effacé, on peut dire, le coin plus méridionale du *Mendrisiotto* » (2004 : 46).

Ultérieurement, en racontant d'une balade dans les Gorges de la Breggia qui lui permet un travail d'anamnèse, Alberto Nessi (2012) cite Hermann Hesse (1932) qui, dans *Die Morgenlandfahrt*, raconte du passage des pèlerins à travers les Gorges de la Breggia. Ceci permet à Alberto Nessi (2012) d'explicitier un propos critique envers l'accessibilité aux Gorges de la Breggia. Comme les décrit Hermann Hesse (1932), les Gorges de la Breggia étaient difficilement praticables voir inaccessibles et hostiles. Avec l'activité de la *Saceba* et « le musée en plein air » (Nessi 2012 : 2), le paysage aurait subi une "domestication" que Alberto Nessi condamne sévèrement :

³⁰ Traduction : Le petit lézard sur le Jurassique.

³¹ Traduction : Invitation au Mendrisiotto.

« Le *boom* est fini et le paysage apprivoisé est devenu musée en plein air : la “dangereuse gorge de Morbio Inferiore”, la “vallée rocheuse, profondément enfoncée, une gorge sauvage à la frontière italienne” dont Herman Hesse parle, est un parc équipé de panneaux indicateurs et didactiques, où l’on promène son chien. On étale sa couverture sur le pré des sorcières et on joue aux cartes. Jurassique et Crétacé invitent les gitans au pique-nique. Pour se faire une culture : la découverte aventureuse de quelques-uns laisse place à la stupéfaction organisée, presque comme tout ce qui est planifié dans notre vie » (2012 : 2).

Or, l’expérience du projet de requalification de la *Saceba* a soulevée des nouvelles réflexions et des nouveaux questionnements autour de la notion de patrimoine chez certains acteurs sociaux impliqués dans la conception et la réalisation du projet. Dans cette section du texte je m’intéresserai plus précisément aux réflexions et aux questionnements qui portent sur la notion de patrimoine naturel.

Lors d’une table ronde dont les échanges verbaux ont été transcrits et publiés dans l’ouvrage dirigé par Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (2012), le philosophe Virginio Pedroni, en commentant le texte d’Alberto Nessi (2012) explique que « Nessi soutient aussi que le fait de destiner le lieu à devenir parc, l’a rendu une carte postale. Au fond il y a plusieurs façons de détruire le territoire, pas seulement en y construisant une cimenterie, mais aussi en le rendant accessible ! » (Buzzi et Pronini Medici (dir.) 2012 : 166). Alberto Nessi (2012) et Virginio Pedroni soulignent le fait que rendre accessible un lieu n’est pas un acte anodin, il a aussi des conséquences graves qui arrivent jusqu’à la destruction du lieu en question. À cette proposition, P.P.M. répond de la manière suivante : « Voici un autre paradoxe. La valeur d’un territoire est mesurée en rapport à son accessibilité. Mais du moment qu’on le rend accessible, de fait on le sacrifie : la valeur des choses, et malheureusement du territoire aussi, est aujourd’hui étroitement liée à ce que l’on arrive à vendre » (Buzzi et Pronini Medici (dir.) 2012 : 166).

Si Alberto Nessi (2012) et Virginio Pedroni insistent sur la question de l’accessibilité ou de la disponibilité d’un lieu, P.P.M. attire l’attention sur la relation entre l’accessibilité à un territoire et un type de rationalité économique, à savoir la rationalité marchande. P.P.M. blâme le fait que la valeur attribuée à un territoire soit déterminée selon une logique du réductionnisme économique. Plus loin, en parlant du rapport entre l’immuabilité de la « façon de penser » (Buzzi et Pronini Medici (dir.) 2012 : 166) et de l’apparition d’« autres facteurs d’évaluation » (2012 : 166), P.P.M. explicite la thèse suivante : « Prenons par exemple l’eau de la Breggia ; de bien des paysans et des meuniers elle est devenue un bien

pour les premières industries et est maintenant un bien du paysage naturel. À changer est le bénéficiaire et non pas notre attitude d'exploitation, qui rabaisse un phénomène naturel à simple ressource ». (2012 : 167).

Cette conversation évoque de nouveau le troisième moment logique du travail symbolique des patrimonialisations distingué par André Micoud (2005) : « L'heure n'y est plus seulement à la conservation ou à la sauvegarde, mais bel et bien à la gestion d'un patrimoine devenant véritablement ressource » (2005 : 86). P.P.M. met l'accent sur le « paysage naturel » (Buzzi et Pronini Medici (dir.) 2012 : 167) en tant que ressource économique et touristique. Selon P.P.M., l'institution du parc et ses activités, qui valorisent « *le patrimoine géologique et paléontologique* », s'inscriraient dans une logique de la rationalité marchande.

Concernant la notion de patrimoine naturel, qui, selon Franck-Dominique Vivien (2005), « apparaît comme une des innovations sémantiques et conceptuelles marquantes de ces quarante dernières années dans le domaine de la protection de l'environnement » (2005 : 287), cet auteur propose l'argument suivant : « Par sa construction même, avec ce rapprochement des termes « patrimoine », qui renvoie à des éléments appropriés par des hommes, et « naturel », qui désigne plutôt ce qui échappe aux affaires humaines, cette expression témoigne d'une volonté de tisser des liens particuliers entre la société et la nature » (2005 : 287). Ensuite, pour illustrer le thèse qu'il propose dans son texte, l'auteur cite un jeu de mots formulé originellement par Jean-Pierre Dupuy (1982) mais repris et conçu dans un contexte un peu différent par Olivier Godard (1989). Ce jeu de mots porte sur la relation entre la notion de patrimoine naturel et celle de rationalité marchande :

« [...] la notion de patrimoine naturel doit *contenir* la rationalité marchande ; et ce, dans les deux sens du terme : la rationalité marchande est comprise dans la logique patrimoniale, elle est aussi retenue par celle-ci. Autrement dit, si la logique patrimoniale ne se refuse pas de recourir à la marchandisation de certains des éléments qui composent le patrimoine naturel, elle ne peut pas s'abandonner complètement à cette logique. Pour reprendre d'autres formules de Jean-Pierre Dupuy (1982), invoquer la notion de patrimoine naturel reviendrait, en même temps, à « serrer la main invisible » et à « ébranler la rationalité marchande » (Vivien 2005 : 287-288).

Selon P.P.M., si la patrimonialisation des Gorges de la Breggia est le résultat de l'apparition d'« autres facteurs d'évaluation » (Buzzi et Pronini Medici (dir.) 2012 : 166)

différents de ceux qui guidaient l'activité agricole et ensuite industrielle, l'attitude d'exploitation qui réduit un phénomène naturel à une simple ressource économique n'a pas changé. Le propos de P.P.M. exprime cette tension entre deux types de rationalité économique, la « rationalité marchande » et la « rationalité patrimoniale » dont parle Franck-Dominique Vivien (2009). En outre, elle propose une conception de la notion de ressource qui n'appréhende pas cette dernière comme une entité donnée, homogène et réifiée existante indépendamment des processus de production. Mais plutôt comme un processus relationnel entre un objet et un système de production telle qu'elle est conceptualisée par les écoles de pensée économique institutionnelles et évolutionnistes³². Toutefois, en poussant jusqu'au bout la logique de ce qu'elle appelle l'« attitude d'exploitation » (Buzzi et Pronini Medici (dir.) 2012 : 167), P.P.M. conclut que la mise en patrimoine des Gorges de la Breggia, tout en étant guidée par des « facteurs d'évaluation » (2012 : 166) différents de ceux qui guidaient les activités d'exploitation du passé, relève toujours de la rationalité marchande. Du fait que les Gorges de la Breggia deviennent une ressource touristique et donc économique, la logique marchande demeure.

Ces réflexions de Alberto Nessi (2012), Virginio Pedroni et P.P.M., rappellent la scission que, au tournant du XX^e siècle, sépara le mouvement nord-américain de protection des forêts en deux éthiques environnementales différentes, la conservation et la préservation :

« D'un côté, les partisans de la *conservation* de la nature, dont Gifford Pinchot est le héros, en appellent à une exploitation raisonnable (*wise use*) des ressources naturelles et à la constitution de réserves afin de pouvoir produire plus à l'avenir, quand les besoins économiques de la société américaine s'en feront sentir [...] D'un autre côté, les partisans de la *préservation* de la nature, regroupés autour de John Muir, entendent défendre la *wilderness* et les valeurs identitaires, spirituelles, voire religieuses, dont elle est porteuse. Inspiré par les conceptions de Emerson et de Thoreau, John Muir est scandalisé que l'on puisse considérer les forêts comme des simples réservoirs de ressources » (Vivien 2005 : 55).

Or, Virginio Pedroni et P.P.M., se présentent d'une certaine manière comme des partisans de la préservation de la nature. Néanmoins, leur engagement professionnel dans la mise en patrimoine de la *Saceba*, qui devient un élément de plus dans le paquet d'offres touristiques proposé par le Parc des Gorges de la Breggia et par l'Organisme Touristique du

³² « Une ressource n'est pas établie une fois pour toutes. Il s'agit d'un ajustement, d'une réarticulation permanente de la relation objet/système de production impulsée par le changement » (Kébir et Crevoiser 2004 : 8).

Mendrisiotto et Basso Ceresio³³, leur impose, comme m'a dit P.P.M., « *une sorte d'attitude du compromis* ». Tout en travaillant dans une logique de la conservation de la nature, ils proposent conjointement dans ce même contexte des réflexions critiques selon une logique de la préservation de la nature. Cette tension est exprimée une fois de plus par l'argument conclusif de Virginio Pedroni :

« En revenant au jour présent et aux interventions sur le territoire je ne suis pas très optimiste, mais il me semble que l'exploitation touristique du paysage soit préférable à ce qui a été fait dans le passé. Peut-être avec un peu d'hypocrisie, mais tout de même mieux. La Rochefoucauld, moraliste du dix-septième siècle, disait que l'hypocrisie est le dernier hommage que le vice rend à la vertu » (Buzzi et Pronini Medici (dir.) 2012 : 167).

CONCLUSION

La mise en patrimoine de la *Saceba*, qui se fait par la réalisation du projet de requalification et la création du « *Parcours du béton* », apparaît comme un processus cherchant de résoudre « le conflit des identités attributives » (Debary et Turgeon 2007 : 5). Ce conflit est finalement résolu en conférant à cet artefact une nouvelle fonction signifiante, c'est-à-dire une fonction patrimoniale différente de sa fonction originaire d'industrie produisant du béton. Comme je l'ai montré tout au long de ce travail, de ce processus sont exclus divers acteurs sociaux, fonctions signifiantes, activités et objets. La question des identités multiples de la *Saceba*, qui a fait naître plusieurs débats et conflits dans le cadre de sa gestion, a été résolue grâce à un seul fondement heuristique constitué par une autorité intronisée, à savoir le groupe de travail nommé par le Conseil d'État du canton du Tessin auquel a été confiée la tâche de concevoir et de réaliser un projet d'intervention visant une « *requalification* » du site de la *Saceba*. Ce fondement heuristique est celui de la didactique de l'histoire et plus précisément du témoignage historique.

Comme je l'ai expliqué plus haut dans mon texte, selon les réalisateurs du projet, en suivant le cycle productif du béton les visiteurs peuvent accéder à l'histoire de la cimenterie. Dans ce contexte, l'idée de la fonction des objets est par conséquent mise en avant. Les objets considérés comme dignes d'être conservés par le groupe de travail sont ceux que remplissaient

³³ <http://www.mendrisiotourism.ch/>

les fonctions considérées comme les plus importantes dans le cycle productif du béton. Cette caractéristique du « *Parcours du béton* » peut être mise en perspective avec ce que Octave Debary (2002) envisage comme « ce qui voue à leur perte la plupart des musées classiques : l'exposition d'objets qui ont perdu leur valeur d'usage » (2002 : 50). Concernant la mise en avant de l'idée de fonction des objets dans les musées, Octave Debary, en citant Denis Hollier (1991), soutient la thèse suivante :

« Denis Hollier a soulevé cette question en montrant comment les objets, à leur entrée au musée, perdent leur utilité (leur valeur d'usage). Comment redonner une valeur d'usage aux objets dans les musées ? Pour pallier cela, les musées tentent souvent de mettre en avant l'idée de fonction des objets. On substitue ainsi la perte d'une contextualisation par une référence compensatoire à la fonction. La vie qui les animait est révolue. Il s'agit alors soit de recréer une histoire, soit de la rejouer » (Debary 2002 : 50).

La fermeture de la cimenterie, qui détermine une perte de contextualisation de l'objet, a déclenché un conflit des identités attributives dans le cadre de sa gestion. Ce conflit a été enfin résolu par la mise en patrimoine de l'objet et la conséquente création du « *Parcours du béton* » qui met en avant une didactique de l'histoire. Cette dernière se fait par une référence compensatoire à la fonction des différents artefacts qui composent la *Saceba*.

Néanmoins, comme je l'ai décrit plus haut dans le troisième chapitre de mon texte, aujourd'hui, dans le site *ex-Saceba*, jaillissent une série d'activités qui relèvent pour la majorité de différentes disciplines artistiques. Ces activités attirent et réunissent divers acteurs sociaux en montrant la « capacité performative » (Hertz et Chappaz-Wirthner 2012 : 10) du patrimoine à créer du « collectif, du commun, voire même de la communauté » (2012 : 10), phénomène qui n'a pas été prévu par le groupe de travail qui s'est occupé du projet de requalification. Des nouveaux liens sociaux autour de ce que je serais tenté d'appeler une esthétique des ruines se nouent dans le site *ex-Saceba*. Les acteurs sociaux qui participent à ces activités, à travers une appréciation de cette esthétique, deviennent, comme les touristes de Henri-Pierre Jeudy (1986), « les garants de la monumentalité conservée : par leur présence, leur mouvement, ils confirment et consacrent la structure muséographiée, ils légitiment a posteriori la décision impérative de la protection » (1986 : 70).

Toujours Henri-Pierre Jeudy a émis la proposition d'une « esthétique de l'abandon » (1986). Celle-ci ne prévoit pas des interventions de réparation, mais de laisser libre cours au

rythme de la décomposition des objets comme forme de conservation. Contrairement au procédé de cette conservation de la décomposition, il oppose celui de la gestion patrimoniale et il écrit : « Autant l'objet sauvegardé présente la nécessité d'une explication, sa prise en charge par un récit didactique, autant l'objet démis de ses fonctions, relégué à l'entassement ou abandonné aux orties se dispense d'un regard ethnographique ou historicisant. L'abandon évite l'écueil d'une logique obsessionnelle de la réappropriation » (1986 : 150). Cet auteur considère également que la décomposition de l'objet « conserve la possibilité du récit, parce qu'elle lie magistralement l'objet à la labilité de l'image » (1986 : 80). Par opposition à l'esthétique de l'abandon, « l'objet sauvegardé, le lieu restitué ne rendent plus possibles les « plaisirs des retrouvailles » (1986 : 153).

Aujourd'hui, la *Saceba* a été partiellement sauvegardée et, selon les mots d'Henri-Pierre Jeudy, a été « prise en charge par un récit didactique » (1986 : 150). Le « *Parcours du béton* » a ouvert ses portes et les visites de ceci ont lieu régulièrement. Néanmoins, les activités relevant de la « capacité performative » (Hertz et Chappaz-Wirthner 2012 : 10) du patrimoine qui n'ont pas été prévues par le groupe de travail qui s'est occupé du projet de requalification, sont de plus en plus nombreuses. Celles-ci semblent souvent se passer du récit didactique proposé par le « *Parcours du béton* » et par ses guides. Les acteurs sociaux qui participent à ces activités découvrent parfois la *Saceba* sous un angle différent que celui proposé par le « *Parcours du béton* », en développant sur elle et autour d'elle des récits distincts du récit didactique. La patrimonialisation de la *Saceba* n'a pas seulement permis sa conservation et sa prise en charge par un récit didactique. Elle a également permis la naissance de nouvelles activités et de nouveaux récits. La sauvegarde et la prise en charge de la *Saceba* par un récit didactique ne serait-elle qu'une étape contextuelle qui sera vite cantonnée en faveur d'autres activités et d'autres récits qui attribuent à la *Saceba* des fonctions signifiantes différentes de celle patrimoniale ? Seulement des nouvelles recherches de terrain de longue durée et la comparaison avec d'autres phénomènes présentant des schémas communs permettraient de tirer des véritables conclusions.

RÉFÉRENCES

Bibliographie

ANGROSINO Michael V.

2009. *Doing ethnographic and observational research*. London : Sage publications. 109 p.

BATAILLE Georges

1949. *La part maudite*. Paris : Éditions de Minuit. 255 p.

BAUDRILLARD Jean

1968. *Le système des objets*. Paris : Gallimard. 288 p.

BECKER Howard S.

2002. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.

352 p.

BOURDIEU Pierre

1982. "Les rites d'institution". *Actes de la recherche en sciences sociales* [En ligne] Vol. 43.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159

[Page consultée le 19.8.2014]

BRUBACKER Rogers et COOPER Frederick

2000. "Beyond "Identity". *Theory and Society* (Dordrecht) 29 (1), pp. 1-47.

CHARMAZ Kathy

2001. "Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis", in : Jaber F. Gubrium & James A. Holstein (dir.), *Handbook of Interview Research : Context and Methods*, pp. 675-694. London : SAGE. 981 p.

DAVALLON Jean

2000. "Le patrimoine : une "filiation inversée ?". *Espaces Temps* [En ligne] 74-75.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espac_0339-3267_2000_num_74_1_4083

[Page consultée le 19.8.2014]

2002. "Les objets ethnologiques peuvent-ils devenir des objets de patrimoine ?", in : Marc-Olivier Gonseth, Jacques Hainard et Roland Kaehr (dir.), *Le musée cannibale*, pp. 169-187. Neuchâtel : Musée d'ethnographie (MEN). 295 p.

DEBARY Octave

2002. *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*. Paris : Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques. 189 p.

DEBARY Octave et TURGEON Laurier

2007. "Introduction : entre objets et mémoires", in : Octave Debary et Laurier Turgeon (dir.), *Objets et Mémoires*, pp. 1-12. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme ; Québec : Les Presses de l'Université Laval. 249 p.

DENZIN Norman K. et LINCOLN Yvonna S.

2005. "Introduction : The discipline and practice of qualitative research", in : Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (dir.), *The Sage handbook of qualitative research*, pp. 1-32. London : SAGE. 1210 p.

DICKS Bella

2000. *Heritage, Place and Community*. Cardiff : University of Wales Press. 303 p.

DI MÉO Guy

1994. "Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle". *Espaces et Sociétés* [En ligne] N°78.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619662p.image.r=espace+et+société.fl6.langFR.pagination>

[Page consultée le 19.8.2014]

DUPUY Jean-Pierre

1982. "Shaking the Invisible Hand", in : Jean-Pierre DUPUY, *Ordres et désordres : enquête sur un nouveau paradigme*, pp. 253-270. Paris : Éditions du Seuil. 277 p.

ECO Umberto

1993. "Observations sur la notion de gisement culturel". *Traverses* (Paris) N°5, pp. 9-18.

FLICK Uwe

2009. *An Introduction to Qualitative Research*. 4e éd. London : SAGE. 504 p.

GODARD Olivier

1989. "Jeux de natures : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité", in : Nicole Mathieu et Marcel Jollivet (dir.), *Du rural à l'environnement : la question de l'environnement aujourd'hui*, pp. 303-342. Paris : L'Harmattan. 352 p.

GYGER Patrick J.

2007. "Tout doit disparaître ! Science-fiction et tentation apocalyptique", in : Christian Delécraz et Laurie Durussel (dir.), *Scénario catastrophe*, pp. 321- 337. Genève : Musée d'ethnographie (MEG). 345 p.

HARTOG François

2003. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Éditions du Seuil. 321 p.

HEINICH Nathalie

2006. "La sociologie à l'épreuve des valeurs", in : *Quarante ans après : Gurvitch*, pp. 287-315. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 196-380. (Cahiers internationaux de sociologie ; Vol. 121)

2009. "L'administration de l'authenticité. De l'expertise collective à la décision patrimoniale". *Ethnologie française* [En ligne] Vol. 39.

<http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2009-3-page-509.htm>

[Page consultée le 19.8.2014]

HERTZ Ellen et CHAPPAZ-WIRTHNER Suzanne

2012. "Introduction : le "patrimoine" a-t-il fait son temps ?". *ethnographiques.org* [En ligne] N°24. <http://www.ethnographiques.org/2012/Hertz,Chappaz-Wirthner#1>

[Page consultée le 19.8.2014]

HEWISON Robert

1987. *The Heritage Industry : Britain in a Climate of Decline*. London : Methuen London Publishers. 160 p.

HOLLIER Denis

1991. "La valeur d'usage de l'impossible", in : *Documents : doctrines, archéologie, beaux arts, ethnographie*, pp. 7-24. Paris : Jean-Michel Place. 440 p. (Les cahiers de Gradhiva ; 19)

JEUDY Henri-Pierre

1986. *Mémoires du social*. Paris : Presses universitaires de France. 171 p.

2002. "Quand le musée fait œuvre", in : Marc-Olivier Gonseth, Jacques Hainard et Roland Kaehr (dir.), *Le musée cannibale*, pp. 249-261. Neuchâtel : Musée d'ethnographie (MEN). 295 p.

2008. *La Machinerie patrimoniale*. Belval : Circé. 123 p.

2010. *Le désir de catastrophe*. Belval : Circé. 189 p.

JOULIAN Frédéric

2000. "Techniques du corps et traditions chimpanzières". *Terrain* [En ligne] N°34. <http://terrain.revues.org/951>

[Page consultée le 19.8.2014]

KÉBIR Leïla et CREVOISER Olivier

2004. *Ressources culturelles et développement régional : le cas du patrimoine culturel horloger*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel Institut de recherches économiques et régionales. 23 p. (Dossiers de l'IRER ; N°51)

LATOURE Bruno

2004. "Si l'on parlait un peu politique", in : Alain Blanc et Alain Pessin (dir.), *L'art du terrain : mélanges offerts à Howard S. Becker*, pp. 257-284. Paris : L'Harmattan. 346 p.

LENCLUD Gérard

1987. "La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur la notion de "tradition" et de "société traditionnelle" en ethnologie". *Terrain* [En ligne] N°9. <http://terrain.revues.org/3195>

[Page consultée le 19.8.2014]

2007. "Être un artefact", in : Octave Debary et Laurier Turgeon (dir.), *Objets et Mémoires*, pp. 59-90. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme ; Québec : Les Presses de l'Université Laval. 249 p.

MENSCH Nicolas

2012. "Un patrimoine perdu : les pintadas de l'Albaicín". *ethnographiques.org* [En ligne] N°24. <http://www.ethnographiques.org/2012/Mensch>

[Page consultée le 19.8.2014]

MICOUD André

2005. "La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie", in : Christian Barrere [et al.] (dir.), *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, pp.81-96. Paris : l'Harmattan. 337 p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre

1995. "La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie". *Enquête* [En ligne] N°1.

<http://enquete.revues.org/263>

[Page consultée le 19.8.2014]

1996. "La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie". *Enquête* [En ligne] N°3.

<http://enquete.revues.org/363>

[Page consultée le 19.8.2014]

POMIAN Krzysztof

1990. "Musée et patrimoine", in : Henri Pierre Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, pp. 177-198. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme. 297 p.

RAUTENBERG Michel

2003. *La rupture patrimoniale*. Paris : À la Croisée. 173 p.

2011. "Industrial heritage, regeneration of cities and public policies in the 1990s : elements of a French/British comparison". *International Journal of Heritage Studies* [En ligne] N°18 (5).

<http://dx.doi.org/10.1080/13527258.2011.637945>

[Page consultée le 19.8.2014]

RAUTENBERG Michel et TARDY Cécile

2013. "Patrimoines culturel et naturel : analyse des patrimonialisations", in : Hana Gottesdiener et Jean Davallon (dir.), *La muséologie : 20 ans de recherches*, pp. 115-138. Paris : Actes Sud. 226 p.

RIEGL Aloïs

1984. *Le Culte moderne des monuments : Son essence et sa genèse*. Paris : Éditions du Seuil. 122 p.

[1e éd. 1903]

TISSERON Serge

1999. *Comment l'esprit vient aux objets*. Paris : Aubier. 231 p.

TORNATORE Jean-Louis

2004. "Beau comme un haut fourneau : sur le traitement en monument des restes industriels". *L'Homme* [En ligne] N°170.

<http://lhomme.revues.org/266>

[Page consultée le 19.8.2014]

2010. "L'esprit de patrimoine". *Terrain* [En ligne] N°55.

<http://terrain.revues.org/index14084.html>

[Page consultée le 19.8.2014]

TURGEON Laurier

2007. "La mémoire de la culture matérielle et la culture matérielle de la mémoire", in : Octave Debary et Laurier Turgeon (dir.), *Objets et Mémoires*, pp. 13-36. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme ; Québec : Les Presses de l'Université Laval. 249p.

TRÉPOS Jean-Yves

2002. "L'expertise comme équipement politique de la société civile". *Questions de communication* [En ligne] N°2.

<http://questionsdecommunication.revues.org/7064>

[Page consultée le 19.8.2014]

VIVIEN Franck-Dominique

2005. "Et la nature devint patrimoine...", in : Christian Barrere [et al.] (dir.), *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, pp. 45-67. Paris : l'Harmattan. 337 p.

2005. "Le patrimoine naturel : un Ouvroir d'analyses économiques et politiques potentielles dans le domaine de l'environnement", in : Christian Barrere [et al.] (dir.), *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, pp. 287-309. Paris : l'Harmattan. 337 p.

2009. "Pour une économie patrimoniale des ressources naturelles et de l'environnement". *Mondes en développement* [En ligne] N°145.

<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2009-1-page-17.htm>

[Page consultée le 19.8.2014]

WEBER Jacques

2000. "Pour une gestion sociale des ressources naturelles", in : Daniel Compagnon et François Constantin (dir.), *Administrer l'environnement en Afrique : gestion communautaire, conservation et développement durable*, pp. 79-105. Paris : Éd. Karthala ; Nairobi : IFRA Institut français de recherche en Afrique. 494 p.

Sources éditées

BUZZI Giovanni

2012. "Il mostro benefico", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*, pp. 63-87. Bellinzona : Edizioni Casagrande. 215 p.

BUZZI Giovanni et PRONINI MEDICI Paola

2012. "Una difficile eredità", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*, pp. 163-167. Bellinzona : Edizioni Casagrande. 215 p.

HESSE Hermann

1932. *Die Morgenlandfahrt*. Berlin : S. Fischer. 112 p.

MARTINOLA Giuseppe (dir.)

2004. *Invito al Mendrisiotto*. Chiasso : Lions Club del Mendrisiotto. 77 p.
[1e éd. 1965]

NESSI Alberto

2012. "La lucertolina sul Giurassico", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*, pp. 1-6. Bellinzona : Edizioni Casagrande. 215 p.

OPPIZZI Paolo

2012. "La vocazione delle pietre", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*, pp. 53-60. Bellinzona : Edizioni Casagrande. 215 p.

PAPA Graziano

1993. *Le erbe della foce*. Lugano : Edizioni della Fondazione Arturo e Margherita Lang. 550 p.

PRONINI MEDICI Paola

2012. "I racconti del parco", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*, pp. 143-161. Bellinzona : Edizioni Casagrande. 215 p.

TOPPI Silvano

2012. "Un raro esempio di imprenditorialità", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*, pp. 107-21. Bellinzona : Edizioni Casagrande. 215 p.

En ligne

ACHS : Association of Critical Heritage Studies

<http://criticalheritagestudies.org/>

CISA : Conservatoire International de Sciences Audiovisuelles

<http://www.cisaonline.ch/it/progetti-interni/2013-portfolio-video/il-risanamento/>

Constitution fédérale de la Confédération suisse

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html?lang=fr>

Organisme Touristique du Mendrisiotto et Basso Ceresio

<http://www.mendrisiotourism.ch/>

Parc des Gorges de la Breggia

<http://www.parcobreggia.ch/>

PUC-PB : Plan d'utilisation cantonal du Parc des Gorges de la Breggia

http://www.parcobreggia.ch/sites/parcobreggia.ch/files/RappPdB_0.pdf

http://m4.ti.ch/fileadmin/DT/temi/puc_parco_gole_breggia/documenti/NAPPdB2000.pdf

The Heritage Seminar ; Activities 2010-2012

http://www.criticalheritagestudies.gu.se/digitalAssets/1418/1418846_self-evaluation.pdf

Ticinonline

<http://www.tio.ch/News/Ticino/457959/Sul-Parco-della-Breggia-si-faccia-chiarezza/>

TRASFORMAZIONI ; 9^{ème} Biennale de l'image

http://consarc.ch/bi/?avada_portfolio=ricerca-sul-campo-autori-vari

Université de Göteborg

<http://www.criticalheritagestudies.gu.se/>

ANNEXES

1. La zone du Parc des Gorges de la Breggia dans le contexte de l'agglomération urbaine de Chiasso et de Como



NESSI Alberto. 2012. "La lucertolina sul Giurassico", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopo la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande, p. 3.

2. Les frontières du Parc des Gorges de la Breggia



NESSI Alberto. 2012. "La lucertolina sul Giurassico", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopo la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande, p. 4.

3. Les affleurements rocheux des Gorges de la Breggia



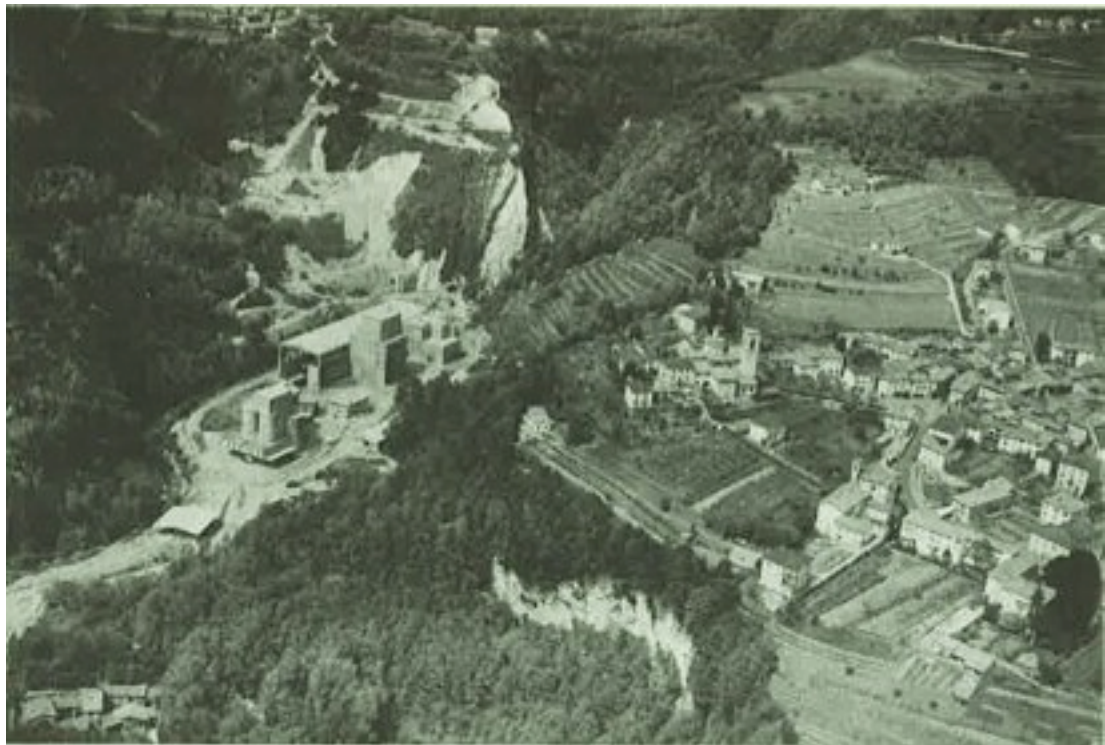
OPPIZZI Paolo. 2012. "La vocazione delle pietre", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopo la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande, p. 53.

4. La Plaine des Moulins avant la construction de la cimenterie (1950 environ)



PRONINI MEDICI Paola. 2012. "I racconti del parco", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopo la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande. p. 151.

5. La Saceba en 1964



PRONINI MEDICI Paola. 2012. "I racconti del parco", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande. p. 148.

6. La carrière de la *Saceba* dans les années 1970. En haut à gauche derrière les arbres on entrevoit l'Église Rouge



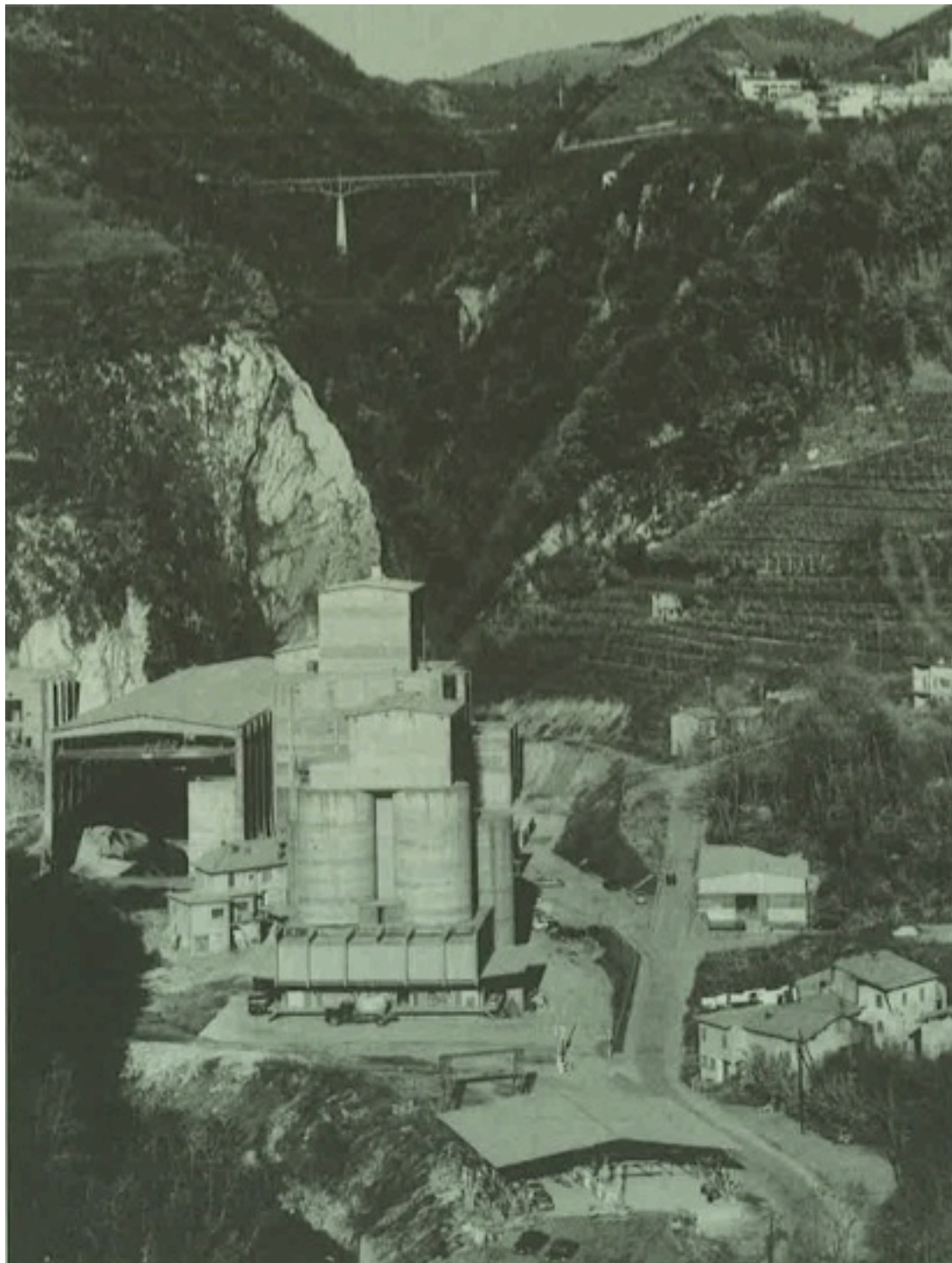
BUZZI Giovanni. 2012. "Il mostro benefico", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopa la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande, p. 72.

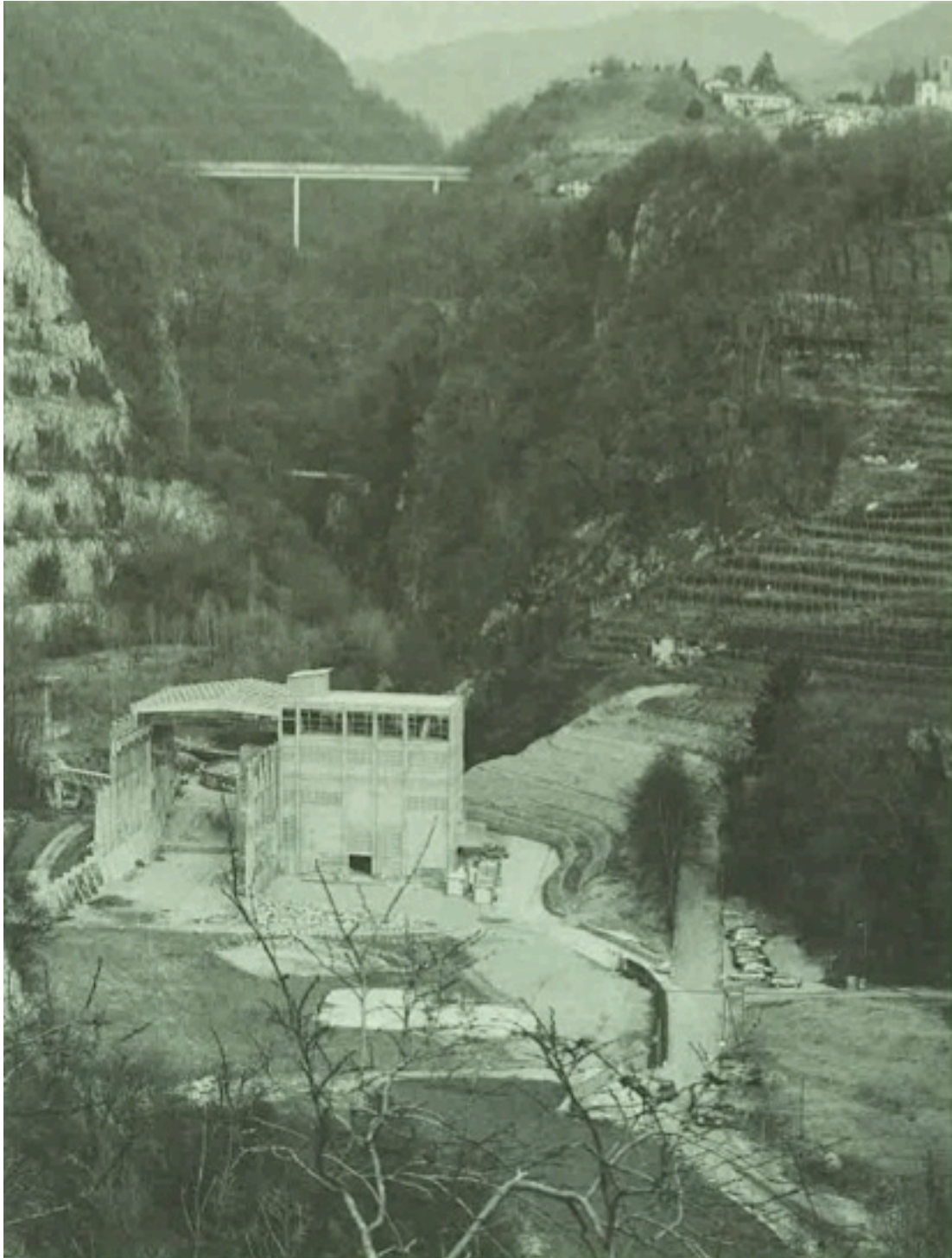
7. Fentes qui étaient présentes sur la façade de l'Église Rouge (1975-1976)



BUZZI Giovanni. 2012. "Il mostro benefico", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopo la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande, p. 79.

8. Comparaison entre une photographie de la *Saceba* qui date de 1961 et une photographie de la *Saceba* prise en 2011 pendant les travaux du projet de requalification qu'on trouve dans le livre dirigé par Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (2012)





PRONINI MEDICI Paola. 2012. "I racconti del parco", in : Giovanni Buzzi et Paola Pronini Medici (dir.), *Il cementificio nel parco – Storia della Saceba e della riqualifica territoriale dopo la sua chiusura*. Bellinzona : Edizioni Casagrande. p. 160-161.

